

## Celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu

Georges Kleiber

Volume 21, Number 1, 1991

Langues secondes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602727ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602727ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kleiber, G. (1991). Celui-ci/-là ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu. *Revue québécoise de linguistique*, 21(1), 123–169.  
<https://doi.org/10.7202/602727ar>

Article abstract

The aim of this article is to show that the demonstrative pronouns of French *celui-ci/celui-là* are hybrid referential markers and, at the same time, anaphoric and deictic. Anaphoric through the form *lui*, and deictic, on account of their deictic procedure. They constitute so an original referential expression which gives new information based on the previous salience of a class of already named referents

## CELUI-CI-LÀ OU COMMENT MONTRER DU NOUVEAU AVEC DU DÉJÀ CONNU

Georges Kleiber

### 1. Introduction

Les marqueurs référentiels *celui-ci/celui-là* ne suscitent apparemment pas trop de difficultés d'analyse, si l'on en juge par la place qui leur est habituellement accordée dans la littérature sur les expressions référentielles en général et dans les travaux sur les démonstratifs en particulier. Le fait de dire qu'il s'agit de pronoms démonstratifs a bien souvent pour conséquence de réduire leur étude à celle de l'opposition entre les formes en *-ci* et en *-là*. Pour justifiée et nécessaire qu'elle soit, une telle analyse ne doit toutefois pas occulter les problèmes que pose ce type de démonstratif, abstraction faite de la différence *-ci-là*.

Ces problèmes sont aussi bien syntaxiques que sémantiques. Syntaxiques, parce qu'en relation avec les autres formes en *celui* qui s'adjoignent un syntagme prépositionnel (*celui de Pierre*) ou une relative (*celui que tu as acheté*), etc., se trouve soulevée la question, bien connue, du statut grammatical de *celui*. Faut-il y voir un déterminant, un pronom ou la combinaison d'un déterminant (*ce*) et d'un remplaçant d'une tête lexicale (*lui*)<sup>1</sup>?

Sémantiques, parce qu'il faut bien spécifier comment s'effectue le processus référentiel déclenché par ce type de marqueur référentiel. Autrement dit et de façon triviale, comment trouve-t-on leur référent ? La réponse à une telle question engage, en liaison plus ou moins étroite avec l'option syntaxique choisie, à mettre en relief quelle est la spécificité de ces marqueurs, d'une part, par rapport au fonctionnement des autres formes en *celui*, et, d'autre part, par rapport aux expressions référentielles

---

1. Pour un aperçu sur cette question, voir Corblin (1985, 1990a et b); Pierrard (1988a et b, 1989a et b et à paraître; Veland, 1990 et Hirschbühler et Labelle, 1990).

proches, comme les autres marqueurs démonstratifs ou les pronoms personnels de la troisième personne.

C'est une telle investigation que je me propose d'entreprendre dans ce travail. L'utilité **textuelle** ou **énonciative** de telles entreprises n'est plus à souligner<sup>2</sup>: si l'on veut comprendre de façon plus précise comment se constituent l'interprétation et la cohérence d'un texte, il est nécessaire de se livrer à une étude «paroissiale» des marqueurs référentiels. La mise à jour, même partielle, du fonctionnement de *celui-ci/là* est, vue sous cet angle-ci (ou -là), une invitation à reprendre la passerelle, plus tellement fréquentée (D.Maingueneau, 1986), entre linguistique et littérature.

Je prendrai d'abord appui sur l'analyse de Corblin (1985, 1990a et 1990b) qui voit en *celui-ci-là* des SN membres de la classe des expressions donnant lieu à une **anaphore nonimale** et qu'il appelle dans Corblin (1990b) **déterminants sans nom (DSN)**. Je montrerai ensuite qu'une telle conception ne se révèle pas totalement satisfaisante pour traiter tous les emplois de *celui-ci-là* et qu'il faut faire intervenir d'autres facteurs explicatifs pour rendre compte de la distribution référentielle de ce type de démonstratifs. Nous exposerons à cet effet dans notre troisième partie les propriétés qui nous semblent spécifiques du fonctionnement référentiel de *celui-ci-là* et qui permettent de prédire les différents types d'emplois rencontrés.

## 2. *Celui-ci-là*: des anaphoriques nominaux

### 2.1 *Anaphore nominale*

La mise en relief de la classe des expressions donnant lieu au phénomène de l'*anaphore nominale* s'établit à partir de SN dépourvus de tête comme *le rouge* de (1):

(1) J'ai déchiré le rouge

La particularité de tels SN est de ne pas posséder, comme les syntagmes nominaux à déterminants classiques tels que (2):

---

2. Voir Kleiber (1989c).

- (2) le livre, ce livre, mon livre, un livre, etc.,

un nom à la place où ces SN standard en présentent un. Leur interprétation exige cependant qu'on en récupère un, soit dans le site textuel, comme le montre (3):

- (3) Paul a déchiré le livre bleu. J'ai déchiré le rouge

soit dans la situation d'énonciation immédiate, comme le montre (4):

- (4) (Devant un étal de livres, un client peut dire au bouquiniste)  
Donnez-moi le rouge!

Si ce double contexte ne fournit pas une telle saturation anaphorique<sup>3</sup>, l'interprétation est par défaut celle d'*humain*, comme dans (5):

- (5) Les très grands méprisent les plus petits, les forts les faibles (exemple de Corblin, 1990a).

Plusieurs propriétés caractérisent plus avant l'anaphore nominale:

- a) Étant donné que le domaine d'application de l'anaphore nominale se limite à celui du nom, c'est le genre de l'anaphorique nominal seul qui décide de la récupération du nom. Un SN comme *le rouge* réclamera un substantif masculin, un SN comme *la rouge* un substantif féminin. Il n'y a, par conséquent, contrainte d'identité, ainsi que l'illustrent les exemples (6)-(9) de F. Corblin, que sur le genre et non sur le nombre, puisque seul le genre, à quelques exceptions près (Cornish, 1987; Kleiber, à paraître a), est une propriété intrinsèque du nom:
- (6) \* Les chats noirs portent malheur, les blanches portent bonheur
- (7) Les chats noirs portent malheur, les blancs portent bonheur
- (8) Les chevaux noirs sont ombrageux, je choisirai donc le blanc
- (9) Ce cheval noir est ombrageux, je prendrai un des blancs
- b) Pour la même raison que celle qui est à l'origine de la contrainte du genre, l'interprétation référentielle complète du SN, dans le cas où celle-ci suppose un

3. La notion d'anaphore n'est ainsi pas liée par la seule présence d'une mention dans le texte, mais s'étend aussi à la situation d'énonciation (cf. Corblin, 1990b).

recours au contexte textuel ou situationnel, est indépendante de l'anaphore nominale elle-même. Le calcul effectué pour trouver le référent visé par l'anaphorique nominal est alors une opération autonome de celle qui aboutit à la récupération du nom-tête manquant. Dans (8) et (9), par exemple, le référent des SN *le blanc* et *les blancs* s'obtient en recourant à une autre source que celle de la seule mention antérieure de *cheval*. La situation qui illustre de la façon la plus spectaculaire une telle séparation des deux opérations référentielles est celle qui présente pour la même expression à la fois un renvoi au site textuel et un autre au site d'énonciation immédiat. Le SN *Le petit qui est là* de (10) (exemple de Corblin, 1990b):

(10) À propos de gâteaux, le petit qui est là me tente

déclenche un renvoi textuel à la mention *gâteaux* pour la résolution de l'anaphore nominale et une prise en compte du site extra-linguistique pour la trouvaille du référent du SN total. Il y a dans ce cas de **double anaphore**, soit anaphore nominale et anaphore définie <sup>4</sup>, **disjonction des sources** (Corblin, 1985). Une telle disjonction n'est toutefois pas obligatoire: un même antécédent peut servir de source aux deux opérations, sans qu'il faille pour autant conclure à l'assimilation de la récupération du nom-tête et du calcul référentiel global à une seule opération anaphorique totale. Il en va ainsi dans l'exemple (11):

(11) Ma fille n'aime pas que les siennes la critiquent (Corblin, 1990a)

où le SN *ma fille* fournit en même temps la source pour l'anaphore nominale (*filles*) et celle pour l'anaphore pronominale.

c) La dislocation droite en *de N* (Milner, 1978) constitue un test identificateur de l'anaphore nominale, le substantif détaché fournissant le *N* manquant dans l'interprétation de l'anaphorique nominal:

(12) Paul a déchiré le rouge, de livre

Ce test permet notamment de montrer que dans le cas de non-disjonction des sources, la dualité des opérations de calcul interprétatif subsiste. L'énoncé (11) peut ainsi donner lieu à (13), où la dislocation *de filles* ne résout que l'anaphore nominale:

---

4. On rappellera que la notion d'anaphore s'applique aussi bien à une saturation textuelle qu'à une saturation situationnelle.

- (13) Ma fille n'aime pas que les siennes, de filles, la critiquent

## 2.2 Extension aux démonstratifs celui-ci/-là

Les différentes caractéristiques mises en relief pour cerner la notion d'anaphore nominale trouvent à s'appliquer à *celui-ci/-là*. Tout d'abord, il s'agit bien de SN qui ne présentent pas de nom-tête. Ensuite, des exemples comme (14) et (15):

- (14) Paul a déchiré le livre bleu. Moi, j'ai déchiré celui-là

- (15) (dans la même situation que celle de 4):  
Donnez-moi celui-ci!

donnent lieu à une récupération du *N* manquant similaire à celle de 3)-4), soit par mention antérieure, comme dans (14), soit par renvoi au site d'énonciation immédiat comme dans (15). Cornish (1990) cite certes l'exemple suivant:

«Car le contraste est saisissant entre le scepticisme des esprits et le renouvellement des enjeux de la construction européenne. *Celle-ci* doit repenser ses fondements... »  
(passage d'un article intitulé L'intégration monétaire et financière internationale: un défi pour l'Europe dans La Revue française d'économie, vol. 2, n°3, été 1987, p.1)

qui peut passer pour un contre-exemple dans l'interprétation où *celle-ci* a pour référent l'Europe et non *la construction européenne*. Dans cette lecture, pour laquelle opte Cornish, le pronom démonstratif n'exige en effet plus la mention d'un *N* antérieur. Il nous semble toutefois qu'elle rend l'énoncé déviant, alors que la lecture *celle-ci = la construction européenne* est au contraire satisfaisante et ne contredit pas l'exigence de la mention d'un *N* antérieur.

La récupération du *N* manquant obéit à la contrainte du genre: *celui-ci l-là* recrutant un *N* masculin, *celle-ci/-là* un *N* féminin, le nombre pouvant être différent, comme le montrent (16)-(18):

- (16) \* Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celui-ci  
(17) Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celle-ci  
(18) Paul a adopté ces chattes. Moi, j'ai adopté celle-ci

Le caractère de démonstratif, sur lequel nous reviendrons ci-dessous, des formes *celui-ci/là* entraîne un appariement référentiel qui se révèle distinct de la saturation de l'anaphore nominale. Anaphore nominale et calcul référentiel (ou anaphore référentielle) ne constituent ainsi pas une opération unique, mais bien deux opérations distinctes, dont les sources peuvent être disjointes, ainsi que le montrent les exemples ci-dessous, où l'anaphore nominale a une source textuelle et l'interprétation référentielle du SN lui-même est obtenue par un processus déictique, - anaphorique dans le sens de Corblin -, soit par un geste ou par une autre relation spatio-temporelle entre l'occurrence du démonstratif et le référent visé:

- (19) Puisque vous parlez de filles, regardez-moi donc celle-ci!
- (20) Par un après-midi pareil à celui-ci,... (celui-ci = l'après-midi durant lequel est prononcée l'occurrence de celui-ci)
- (21) Tant pis pour les écheveaux qui restent. Finissons seulement celui-ci (Martin Du Gard, LES THIBAULT)

Confirmation d'une telle analyse est apportée par le test de la dislocation droite en *de N*:

- (22) *Celui-ci était joli, de chapeau* (Corblin, 1985)
- (23) *Lorsque le fakir entra, il croisa les bras sur la poitrine et s'inclina très profondément. Celui-là, de salut, je l'ai réussi, pensa-t-il* (Queneau, PIERROT MON AMI)

Il semble donc logique, eu égard à toutes ces propriétés, de considérer *celui-ci/là* comme faisant partie du paradigme des anaphoriques nominaux. Une telle conclusion est d'autant plus convaincante qu'elle se trouve appuyée par toute une série de faits connexes.

### 2.3 Autres formes en *celui*

En premier lieu, par le constat que les autres formes en *celui* sont aussi des anaphoriques nominaux. Elles réclament soit la restitution d'un *N* contextuel, textuel comme dans (24):

- (24) Oh! Un médecin aliéniste est toujours prêt à reconnaître un fou. Et celui qui va venir tout à l'heure est un ami de Galuchon (Marcel Aymé, CLERAMBARD, exemple cité par Pierrard, 1989a)

ou situationnel comme dans (25):

- (25) (même situation que celle de 4 et 15)  
Montrez-moi-moi ceux qui sont en promotion /ceux du 20e siècle

soit une interprétation par défaut de *humain*, générique comme dans (26):

- (26) Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre (titre de l'article de Pierrard, 1989b)

ou spécifique comme dans (27)<sup>4bis</sup> :

- (27) Celui que tu aimes va venir bientôt

Contrainte du genre comme le montre (28):

- (28) \* Parmi ces chats, celle que je préfère...

et dislocation de droite en *de N*:

- (29) Je préfère celui de Pierre, de chat

appartiennent aussi aux propriétés de ces formes en *celui*.

L'anaphore nominale forme par là-même le dénominateur commun de toutes les formes en *celui* et peut servir d'argument, contre les solutions qui font de *celui* un déterminant<sup>5</sup> ou un pronom, pour l'analyse syntaxique de ces formes en trois parties où *ce* fonctionne comme déterminant, *lui* comme forme pro-nominale, c'est-à-dire comme représentant d'un *N*, et *-ci/-là*, la relative et le syntagme prépositionnel comme *modificateur*<sup>6</sup>:

---

4bis. Pierrard (1988a et b, 1989a et b) sépare l'emploi par défaut de *celui*, qu'il appelle *descriptif* et en lequel il ne voit plus de valeur démonstrative, de l'emploi où *celui* exige la restitution d'un nom, qu'il appelle *indicatif* pour souligner la manière indexicale dont le nom est récupéré. Dans un article à paraître (Pierrard, à paraître), il abandonne toutefois l'analyse de *celui* comme un symbole indexical opaque.

5. Voir Pierrard (1988a et à paraître) pour un travail récent qui adopte cette position.

6. Analyse déjà proposée par Gross (1968) et présentée également par Corblin (1985 et 1990a) et Veland (1990). Dans Corblin (1990b), le problème reste ouvert: «il semble en fait difficile de trouver des arguments décisifs permettant de choisir l'une ou l'autre analyse». Hirschbühler et Labelle (1990), sans prendre position sur ce que représente *ce*, défendent l'idée que *celui* est tête d'un SN et fonctionne donc comme antécédent dans le cas de la construction relative.

(30)	<b>Déterminant</b>	<b>N</b>	<b>Modifieur</b>
	ce	lui	-ci/-là de... qui / que

Que *lui* ne corresponde pas à un *SN*, mais seulement à un *N* n'est pas un obstacle majeur, puisque d'autres formes comme *en*, ainsi que rappelle Corblin (1990a) peuvent selon les cas représenter des catégories différentes.

L'intéressant de ce rassemblement est d'indiquer en même temps ce qui sépare les formes en *celui-ci-là* des autres formes en *celui*. Seul *celui-ci-là* conserve le statut de démonstratifs pour ce qui concerne l'interprétation référentielle globale du *SN*<sup>7</sup>. Les autres se rapprochent plutôt de l'interprétation des définis comme le montre le parallèle souvent tracé entre *Celui de Paul* et *le livre de Paul*, qui établit que la seule différence entre les deux réside uniquement dans la présence ou l'absence du nom. Le *SN* *Celui de Paul* n'exige qu'une opération de récupération, celle du *N* manquant dans son interprétation. Le référent global est ensuite interprété à partir du modifieur comme il l'est dans *le livre de Paul*. Le modifieur, parce que descriptif, n'oblige pas à une restitution supplémentaire par le contexte d'énonciation immédiat. Il en va tout autrement avec le modifieur *-ci-là*. Celui-ci exige en effet que le référent soit trouvé par une procédure d'appariement mettant en jeu le contexte d'énonciation (Kleiber, 1989b). La question qui reste ouverte, mais qui n'affecte pas ce qui est en cause ici, c'est celle du statut de *ce*. A-t-il le même statut que dans les autres formes en *celui*, où il ne peut plus être un démonstratif de référence entière et, donc, est-ce seulement *-ci-là* qui sont démonstratifs? Ou est-ce que c'est l'ensemble *ce...ci-là* qui est démonstratif, ce qui fait alors du *ce* de *celui-ci-là* un *ce* différent de celui des autres *celui*? À ce stade, il est plus important de retenir de l'analyse unitaire des formes en *celui* comme anaphores nominales le fait que le caractère démonstratif des formes en *celui-ci-là* réclame une opération référentielle supplémentaire que ne connaissent pas les autres formes en *celui*. L'établissement du référent de *celui-ci-là* s'effectue en deux parties, par une *double anaphore*, pour reprendre les termes de Corblin (1990a et b), dont les sources peuvent être distinctes, comme nous l'avons vu ci-dessus.

7. Il n'est pas interdit de maintenir une valeur démonstrative à *ce* dans les formes *celui qui / de...* pour indiquer par là que la récupération du *N* manquant se fait de façon indexicale (voir Pierrard, 1989a). Pierrard (à paraître) renonce pourtant, comme signalé ci-dessus, à une telle position.

#### 2.4 *Celui-ci-là* et le pronom *il*

Ce point est fondamental, parce qu'il permet de distinguer non seulement *celui-ci-là* des autres formes en *celui*, mais également du pronom personnel *il*. Si l'on reprend les propriétés qui identifient la notion d'anaphore nominale, on s'aperçoit que le pronom *il* répond à certaines d'entre elles. Avant tout, il ne comporte pas de tête nominale, ce qui donne lieu, le plus souvent<sup>8</sup>, sinon dans tous les cas (Tasmowski-de Ryck et Verluyten, 1982 et 1985; Corblin, 1985), à la récupération d'un *N*, soit mentionné, soit implicite et fourni par la situation immédiate d'énonciation. Il impose également la contrainte du genre: *il* ne recrute que des *N* masculins, *elle* que des *N* féminins:

- (31) \* La bicyclette est tombée. Il s'est brisé
- (32) La bicyclette est tombée. Elle s'est brisée
- (33) (Jean essaie de mettre une table dans le coffre de sa voiture; Marie dit:)  
Tu n'arriveras jamais à la/\*le faire entrer dans la voiture (Tasmowski-de Ryck et Verluyten, 1982 et 1985)

L'identité de nombre n'est pas requise non plus, comme le rappellent les emplois «génériques» du pronom:

- (34) Paul a acheté une Toyota, car elles sont robustes

Une autre identité peut être mentionnée, celle de l'interprétation *humain* par défaut dans des énoncés comme (35):

- (35) Ils m'ont renvoyé ma feuille d'impôts

Cette convergence entre *il* et *celui-ci*, qui se trouve appuyée par la morphologie (cf. la forme *lui*), se manifeste dans leur opposition commune à *ça/ce* qui, ainsi qu'il a été maintes fois signalé (Maillard, 1974 et 1989; Kleiber, 1984; Corblin, 1985 et 1987a et b) est le désignateur des choses qui n'ont pas de nom.

Pourquoi *il* n'est-il pas alors également un anaphorique nominal ? Pour deux raisons. Il n'admet pas la dislocation de droite en *de N*:

---

8. Nous reviendrons sur ce problème ci-dessous.

(36) \* Il était joli, de chapeau

vs

Celui-ci était joli, de chapeau (Corblin, 1985, p.573)

et entraîne une seule opération référentielle (anaphore totale) au lieu de deux comme *celui-ci*. Il n'y a pas anaphore nominale (c'est-à-dire récupération de *N*) et identification du référent: il «exige l'association préalable du référent et d'un *N*, *N* étant utilisé pour repérer l'objet» (Corblin, 1985, p.573). Preuve en est donnée par l'impossibilité d'avoir une disjonction de sources comme avec *celui-ci*. Face à 37, où *celui-ci* se trouve saturé pour ce qui est de *N* par la mention antérieure de *chapeaux* et trouve son référent global par ostension, on n'a pas un énoncé comme (38), avec ou sans geste concomitant<sup>9</sup>:

(37) À propos de chapeaux, donnez-moi celui-ci

(38) \* À propos de chapeaux, donnez-le moi (ex. de Corblin, 1985)

C'est finalement là que réside sans doute l'avantage principal de la conception de Corblin sur *celui-ci-là*: dans le fait de pouvoir prédire deux sources d'interprétation disjointes pour la même expression et donc de pouvoir rendre compte des deux cas de disjonction texte-situation<sup>10</sup> suivants:

a) *N* est donné par le texte et le référent par la situation comme dans (14) *Paul a acheté le livre bleu. Moi, j'ai déchiré celui-là*, (18), (19), (20) et (21) ou encore (37)

b) *N* est donné par le texte en mention antérieure et le référent est fourni par le texte subséquent (cataphore, si l'on veut, mais en fait plutôt cas de deixis textuelle comme chez Lyons, 1980):

(39) L'un des arguments invoqués dans les milieux politiques français aurait été celui-ci: «impossible d'examiner une paix apportée à la république par un membre de la maison de Bourbon» (Martin Du Gard, LES THIBAUTS)

Le coût à payer pour cela doit toutefois être pris en compte: il faut en effet postuler pour les emplois sans disjonction interprétative également une opération d'anaphore nominale et une opération de recouvrement référentiel, si on veut

9. Pour *il* et l'ostension, voir Kleiber (à paraître b).

10. Pour des cas de disjonction entièrement exophorique, voir ci-dessous.

maintenir une analyse unitaire de *celui-ci-là*. N'est-ce pas payer trop cher? Notre deuxième partie essaiera de montrer que si.

### 3. Limites

L'approche en termes d'anaphore nominale est trop stricte sur deux points: d'une part, sur la récupération du *N* lacunaire, et d'autre part, sur l'hypothèse d'une double opération de recouvrement référentiel.

#### 3.1 Le problème du nom

##### 3.1.1 Version substitutive

Le fait d'avoir choisi des *SN* comme *le rouge* comme exemple prototypique des anaphoriques nominaux a pour conséquence fâcheuse de donner à croire que *lui* dans *celui-ci-là* est le substitut ou représentant d'un *N*. Les *SN* du type *le rouge*, en tant que *SN* elliptiques de structure déterminant + zéro + modifieur, sont destinés à être comblés par du matériel redondant (Zribi-Hertz, 1986). Autrement dit, la position vide que comportent ces *SN* peut toujours être complétée pour donner lieu à une structure complète. (3) et (4) peuvent ainsi devenir (40) et (41):

(40) Paul a déchiré le livre bleu. J'ai déchiré le livre rouge

(41) Donnez-moi le livre rouge!

En est-il de même avec les formes en *celui*? Peut-on mettre à la place de *lui* qui occupe la position vide des *SN* du type *le rouge* le *N* lexical manquant? On sait que les formes avec modifieur autre que *-ci-là* ne donnent jamais lieu telles quelles à une telle substitution, parce qu'elle a pour résultat de (re)faire du *SN* un *SN* démonstratif pour ce qui est de l'interprétation référentielle globale:

(42) celui que j'ai acheté vs ce livre que j'ai acheté

Si l'on accompagne la substitution d'un changement de *ce* en *le* pour préserver le caractère défini du *SN* complet, - mesure qui interdit de conclure sans plus au caractère défini de *ce* dans *celui* -, alors le remplacement de *lui* par le *N* fournissant l'interprétation manquante est possible à tous les coups, aussi bien lorsque le *N* est fourni par le contexte comme dans (43):

(43) celui que j'ai acheté = le livre que j'ai acheté

que lorsqu'il est interprété par défaut comme *humain*:

(44) celui que tu aimes = l'homme que tu aimes.

C'est sur des équivalences comme celles de (43)-(44) que l'on se fonde pour justifier un traitement non démonstratif des formes en *celui de l'qui....*:

Avec *celui-ci-là*, la substitution devrait donc réussir également dans tous les cas, mais sans changement nécessaire du préfixe, puisque *celui-ci-là* sont des démonstratifs «complets». Une telle opération est envisageable pour la plupart des cas cités ci-dessus. Les énoncés (14)-(15) ou (19)-(21), par exemple, autorisent le remplacement de *lui* par le *N* récupéré pour leur interprétation:

(14) ---> (45) Paul a déchiré le livre bleu. Moi, j'ai déchiré ce livre-là

(15) ---> (46) Donnez-moi ce livre-ci!

(19) ---> (47) Puisque vous parlez de filles, regardez-moi donc cette fille-ci!

(20) ---> (48) Par un après-midi pareil à cet après-midi-ci...

(21) ---> (49) Tant pis pour les écheveaux qui restent. Finissons seulement cet écheveau-ci

Dans de nombreux autres cas, par contre, la glose avec le *N* fourni par le contexte, s'avère, non seulement maladroite comme on peut estimer que l'est (49) pour (21), mais franchement contre-intuitive ou fallacieuse. Ainsi la substitution dans (50):

(50) Paul se rendit chez le directeur. Celui-ci refusa de le recevoir

de *celui-ci* par *ce directeur-ci* va à l'encontre de notre sentiment linguistique sur l'interprétation de *celui-ci*:

(51) Paul se rendit chez le directeur. Ce directeur-ci refusa de le recevoir

Contrairement à ce qui se passe dans les exemples (14)-(15) et (19)-(21), *celui-ci* ne semble pas s'interpréter comme désignant un membre de la classe du *N* mentionné dans le contexte. Autrement dit, *lui* ne semble pas y correspondre à

*directeur*. Lorsqu'un nom propre sert de source, comme dans cet exemple de Flaubert, cité par Pierrard (1989a):

- (52) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis

la restitution de *N humains* comme *homme* ou *femme* provoque, ainsi que l'a également noté Veland (1990), la même impression de discordance:

- (53) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; cette femme-ci en vint à parler au brave commis

On observera que la présence de deux femmes mentionnées dans le contexte antérieur, élément *a priori* favorable à une interprétation contrastive 'cette femme-ci et pas l'autre', n'est pourtant pas suffisante pour appuyer l'interprétation de *celle-ci* comme signifiant *cette femme-ci*.

Les résultats de la substitution sont encore plus négatifs lorsque *celui-ci-là* reprennent des SN génériques, comptables comme massifs et abstraits comme concrets, parce qu'ils donnent lieu à une interprétation erronée, comme le montrent (54) et (55) (voir aussi Veland, 1990):

- (54) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ceux-ci sont plus doux
- (55) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ces chats-ci sont plus doux

Alors que *ceux-ci* continue de référer à la classe générique des chats, *ces chats-ci* ne peut plus avoir pour référent qu'une sous-classe ou des membres particuliers de la classe des chats. En fait, l'antécédent lui-même n'a pas besoin d'être générique. L'échec de la substitution a pour cause le caractère générique du référent de *celui-ci*. Ainsi peut-on avoir la situation où l'antécédent est spécifique et le pronom *celui-ci* générique:

- (56) Plutôt qu'un chien, Paul a adopté un chat, parce que ceux-ci sont plus intelligents (ceux-ci = 'les chats')
- (57) Plutôt qu'un chien, Paul a adopté un chat, parce que ces chats-ci sont plus intelligents (ces chats-ci ne peut correspondre à 'les chats')

Il paraît donc raisonnable de renoncer à toute version substitutive de *celui-ci-là*. Une telle conclusion n'infirme pas pour autant l'approche en termes d'anaphore

nominale, puisque la substitution effective du *N* restitué n'y est pas requise, mais elle fournit deux enseignements révélateurs. Premièrement, elle prouve que l'anaphore nominale dans les *SN* à tête zéro comme *le rouge* est considérablement différente du phénomène en vigueur dans le démonstratif *celui-ci-là*. Elle montre en deuxième lieu que, contrairement à la présentation homogène qui en est donnée, les formes en *celui qui /de...* ne se comportent pas comme les formes en *celui-ci-là* quant au *N* à récupérer. Moyennant l'ajustement de l'article défini, la substitution de *celui* par le *N* est toujours possible pour les premières, alors qu'il n'en va pas ainsi pour les secondes. C'est dire que si anaphore nominale il y a pour *celui-ci-là*, elle n'est plus tout à fait du même type que celle qui a cours avec *celui qui /de...*

### 3.1.2 Contrôle linguistique

La substitution, comme nous l'avons souligné, n'est en fait pas exigée: la seule contrainte, c'est la récupération pour l'interprétation d'un *N* qui contrôle linguistiquement la forme du pronom *celui-ci-là*, en l'occurrence son genre. On se retrouve là en pays de connaissance, puisque, le parallèle dressé ci-dessus avec *il* l'ayant déjà annoncé, c'est exactement en ces termes que peut également être abordé le traitement du pronom personnel *il*. Nous avons exposé ailleurs (Kleiber, 1990 et à paraître a) les arguments pour ou contre la solution de l'antécédent linguistique, explicite ou implicite, qui contrôlerait *il*. Nous nous contenterons de montrer ici que la situation de *celui-ci-là* est similaire à celle de *il*. En faveur de la thèse du contrôle de *celui-ci-là* par un *N* antécédent militent les exemples à *N* mentionnés antérieurement, comme (16) et (17), et l'exemple à *N* implicite (non textuel), comme (58) adapté de l'exemple avec *il* correspondant de Tasmowski-de Ryck et Verluyten:

- (16) \* Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celui-ci  
 (17) Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celle-ci  
 (58) (Paul essaie de faire rentrer une table dans sa voiture; Marie lui dit:)  
 Tu n'arriveras jamais à faire rentrer celle-ci /\* celui-ci dans ta voiture

Dans le site textuel, le caractère «linguistique» du contrôle est prouvé par le fait que dans (16) il n'y a pas de difficulté d'interprétation: on peut comprendre à partir de *cette chatte* et de *celui-ci* qu'il s'agit d'un chat qui a été adopté. Cela ne rend pas pour autant l'emploi de *celui-ci* approprié. Dans le site non textuel, comme le référent n'est conceptuellement masculin ni féminin le genre du démonstratif ne

peut s'expliquer que par le nom *table* du référent. Ce qui fait que, même lorsqu'aucun *N* antécédent n'est explicitement disponible, le démonstratif *celui-ci-là*, tout comme le pronom *il*, se trouve néanmoins contrôlé par un *absentee antecedent* (Tasmowski-de Ryck et Verluyten).

On notera que la plupart des exemples récalcitrants à une substitution de *lui* par le *N* antécédent ne font cette fois-ci plus difficulté:

- (50) Paul se rendit chez le directeur. Celui-ci refusa de le recevoir
- (54) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ceux-ci sont plus doux
- (56) Plutôt qu'un chien, Paul a adopté un chat, parce que ceux-ci sont plus intelligents

Le démonstratif *celui-ci* se trouve à chaque fois contrôlé linguistiquement pour ce qui est de son genre par le *N* antécédent du texte. Mais ceci ne rétablit en rien la situation en faveur de la thèse de l'approche nominale, puisque *il* réagit exactement de la même façon, alors qu'on n'y voit pas d'anaphorique nominal.

La poursuite de la comparaison avec *il* sur ce plan éloigne encore, au contraire, d'une telle thèse. On retrouve, en effet, avec *celui-ci-là* des exemples similaires à ceux utilisés par les partisans du contrôle pragmatique de *il* (Lasnik, 1976; Wiese, 1983; Bosch, 1987b). Face à des exemples comme (59) on a aussi des exemples comme (60):

- (59) Le ministre de la Solidarité vient d'arriver à Strasbourg. Elle était accompagnée de son mari
- (60) Paul vient de rencontrer le ministre de la Solidarité. Celle-ci était accompagnée de son mari

La marque féminin du pronom ne peut provenir de l'antécédent linguistique, puisque celui-ci est un *N* masculin, mais s'explique par la reconnaissance du référent comme étant une femme, par une propriété du référent en somme, ce qui conduit à parler d'**accord conceptuel**.

Il est toutefois toujours possible de contourner cette difficulté en postulant que dans ce cas le véritable antécédent linguistique de *elle* et *celle-ci* n'est pas le *N ministre*, mais le *N femme*. On se retrouve cependant à ce moment-là, comme le fait remarquer Bosch (1987b), avec deux antécédents: un antécédent explicite, qui

n'est pas le bon contrôleur, et un antécédent implicite, qui est le véritable responsable des formes *elle* et *celle-ci*. L'affaire est déjà grave pour *il*. Comme *il* n'est précisément pas compté au nombre des anaphoriques nominaux, elle montre le caractère trop strict et *ad hoc* de la thèse de la récupération d'un *N* particulier, lorsqu'il s'agit de référents humains. Elle porte toutefois plus encore à conséquence pour *celui-ci-là*, parce que normalement un anaphorique nominal ne prend la valeur *humain*, c'est-à-dire les *N homme* ou *femme*, que par défaut, c'est-à-dire uniquement lorsque le contexte (texte ou situation) ne fournit pas de *N* pour combler l'interprétation lacunaire. Or, ici il y en a bien un qui est disponible, *ministre de la Santé*, et que l'on ne peut éliminer, puisque c'est par lui que passe la saturation exigée par *celle-ci*: un ministre pouvant être une femme, on comprend que le ministre en question est une personne de sexe féminin. Le fait significatif et qui montre une nouvelle fois que dans ce cas le phénomène touchant à la restitution du *N* n'est absolument pas identique à celui qui a lieu avec les autres formes en *celui*, c'est qu'un tel changement de genre n'est absolument pas envisageable avec *celui qui / de...* Ceux-ci exigent le maintien de l'accord de genre avec *ministre*:

- (61) \* Paul connaît le ministre de la Solidarité. Celle que connaît Berthe était accompagnée de son mari

On aura remarqué que, comme pour *il*, les difficultés concernant la récupération de *N* ne touchent que les référents humains. Dans le cas des référents non humains, il semble bien qu'il faille toujours récupérer un *N* bien précis. Nous reviendrons sur ce point ci-dessous.

L'examen de la question du *N*, pour ne pas être décisive contre la thèse de *celui-ci-là* anaphorique nominal, n'en a pas moins montré que la notion d'anaphoricité nominale n'était pas aussi homogène que sa présentation et son identification pouvaient le laisser croire. Le problème de la récupération de *N* ne se traite en effet pas de la même façon selon les différentes expressions recrutées comme anaphoriques nominaux (ou *DSN*).

- (i) La propriété de substitution a notamment montré que le phénomène de la restitution du *N* n'était, d'une part, pas tout à fait le même dans les *SN* elliptiques (à tête *zéro*) prototypiques de la catégorie et les formes en *celui*, et que, d'autre part, *celui-ci-là* se séparaient nettement des autres formes en *celui* par une extension considérablement réduite des occurrences acceptant la substitution, ce qui incite à penser que dans ces cas-là l'anaphore nominale, s'il

y en a encore une, est notablement différente de celle qui prévaut dans les formes en *celui qui / de*.

- (ii) en envisageant uniquement le problème de *N* sous l'angle du contrôle «linguistique», il est apparu que *celui-ci/-là* se comportait comme le pronom *il*: les difficultés qui attendent la thèse de l'antécédent linguistique *N* de *il* sont aussi celles qui attendent la thèse de l'antécédent linguistique *N* de *celui-ci/-là*. Elles montrent que *celui-ci/-là* s'opposent une nouvelle fois aux autres formes en *celui* et surtout entament sérieusement la thèse de l'anaphore nominale là où il y a désaccord de genre entre l'antécédent linguistique et le pronom.

Pas plus que (i), la convergence avec *il* ne représente un argument décisif contre l'approche en termes d'anaphore nominale, puisque la contrainte de récupération du *N*, ainsi que souligné à deux reprises déjà, sert de trait d'union et non de critère différenciateur entre les anaphoriques nominaux et *il*, même si (i) et (ii) contiennent déjà pour *celui-ci/-là*, comme nous venons de le voir, des indications sur un état de choses sans doute plus complexe. La différenciation doit donc porter sur les deux propriétés non possédées par *il*, à savoir la dislocation droite en *de N* et la double opération référentielle au lieu de l'anaphore totale.

## 2.2 Transition: la dislocation droite en *de N*

Il ne s'agit pas de nier que *celui-ci /-là* ne puissent pas présenter ces deux propriétés, de même que nous n'avons pas nié qu'ils puissent être glosés par *ce N-ci/-là* et qu'ils exigent comme *il* dans la plupart des cas la restitution d'un antécédent linguistique *N*. Mais ce qu'il est intéressant de montrer en transition, avant de passer à la question de la double anaphore, c'est que là où ils s'écartent des SN elliptiques à tête zéro et des formes en *celui qui / de* sur l'aspect de la récupération de *N*, ils continuent de réagir comme *il* en ce qu'ils n'admettent pas la dislocation en *de N*. Là où nous avons vu qu'il y avait des difficultés, soit pour la glose en *Ce N-ci/-là*, soit seulement pour la restitution du *N*, le détachement du *N* caractéristique de l'opération d'anaphore nominale ne semble plus approprié. Reprenons (50), (52), (54) et (60) et appliquons-leur le test de la dislocation droite en *de N*:

- (50) ---> (62) ? Paul se rendit chez le directeur. Celui-ci refusa de le recevoir,  
de directeur

- (52) ---> (63) ? L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci, de femme (?) / de mademoiselle (?), en vint à parler au brave commis
- (54) ---> (64) ? Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ceux-ci sont plus doux, de chats
- (60) ---> (65) ? Paul vient de rencontrer le ministre de la Solidarité. Celle-ci, de femme, était accompagnée de son mari

Le résultat est franchement mauvais et, — c'est peut-être cela l'essentiel —, ne répond plus à l'intuition que nous avons du rôle référentiel que joue *celui-ci-là* dans ces énoncés. On comparera sur ce point (62)-(65) avec l'énoncé (66) issu de (15):

(66) Donnez-moi celui-ci, de livre!

Si l'on accepte une telle analyse, il est clair que la thèse de *celui-ci-là* anaphorique nominal (ou DSN) ne peut plus être maintenue pour ces cas-là.

### 3.3 Deux opérations référentielles distinctes ou une opération unique?

#### 3.3.1 Antécédent textuel unique

Le constat que là où il y a disjonction de sources, c'est-à-dire dans des cas comme (14), (18), (19), etc., la dislocation droite est possible conduit directement à examiner si, comme le requiert l'analyse de *celui-ci-là* en anaphorique nominal, le processus référentiel de *celui-ci-là* comporte effectivement toujours deux opérations référentielles distinctes: une opération d'anaphore nominale et une opération d'identification du référent du SN total.

Les cas qu'il convient de prendre en compte sont évidemment ceux où il n'y a pas de disjonction de sources, mais où c'est un seul élément qui est à l'origine de l'interprétation de *celui-ci-là*. Que faut-il alors examiner? Il faut voir si comme dans le cas de (11):

(11) Ma fille n'aime pas que les siennes la critiquent

le segment unique qui livre l'interprétation de *celui-ci-là* la donne bien en deux processus différenciables, l'un pour la restitution de *N* et l'autre pour l'appariement démonstratif du référent complet, et non de façon monolithique, sinon *celui-ci-là* ne

font qu'obéir au schème de l'anaphore totale qui prévaut pour *il*, où, on le rappellera, référent et *N* sont donnés en même temps, «comme un tout insécable, comme un bloc» (Corblin, 1990 b).

Dans le cas de (11), le test de la dislocation droite en *de N* permet de séparer les deux opérations:

(13) Ma fille n'aime pas que les siennes, de filles, la critiquent

puisque l'explicitation de l'anaphore nominale par le détachement *de filles* laisse intact le problème de la référence pronominale du possessif. Celui-ci peut être mis en relief par la dislocation droite à *elle*:

(67) Ma fille n'aime pas que les siennes, à elle, de filles, la critiquent

Si l'on envisage sous cet angle les exemples à antécédent textuel unique comme (50), (52), (54):

(50) Paul se rendit chez le directeur. Celui-ci refusa de le recevoir

(52) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis

(54) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ceux-ci sont plus doux

ou encore (68), (69) ou (70):

(68) Antoine se souvint du regard clair, honnête, de Simon, au cours de la visite que celui-ci lui avait faite, rue de l'Université... (R. Martin Du Gard, LES THIBAUT)

(69) Paul pensait à Lucie en se disant qu'une nana comme celle-ci ferait son chemin en linguistique (dans l'interprétation où celle-ci renvoie à Lucie)

(70) Paul a heurté un camion. Celui-ci venait de droite

force est de constater que le fonctionnement référentiel de *celui-ci* s'apparente à une anaphore totale, du type de celle qu'effectue *il*, plutôt qu'à une double anaphore, nominale et référentielle, effectuée sur l'antécédent. On comprend mieux à présent pourquoi dans tous ces cas, - on peut le vérifier sur (68), (69) et (70) aussi -, une dislocation droite en *de N* est inappropriée.

### 3.3.2 En site exophorique: humains - non humains

Nous n'avons considéré jusqu'ici que le site textuel, mais envisageons ce qui se passe du côté situationnel. On constate que s'il s'agit de référents non humains deux opérations distinctes sont à envisager. Ainsi dans le cas de (15):

(15) Donnez-moi celui-ci!

a-t-on bien d'une part une situation qui fournit au préalable le *N*, à savoir celle du locuteur devant un étal de livres, et de l'autre la procédure déictique qui isole un livre précis. Veland (1990) fait la même observation à propos de l'exemple suivant de Navarre (*Le temps voulu*, p.108, Le Livre de Poche):

(Duck classe les disques:) «Celui-ci, je peux le prendre ?»

Une telle situation peut être directement mise en parallèle avec celle où *N* est donné textuellement comme dans (37):

(37) À propos de chapeaux, donnez-moi celui-ci!

Il y a deux sources disjointes, même si aucune n'est textuelle: l'une, qui est l'équivalent de la mention livrant le *N* dans (37), est constituée par le fait que *livre* est déjà saillant dans la situation, l'autre, identique à celle de (37), fournit par ostension ou une autre procédure déictique le référent du *SN* global. Rien d'étonnant à ce que la dislocation de droite soit alors possible:

(71) Donnez-moi celui-ci, de livre!

Le point intéressant est que si la situation ne rend pas manifeste au préalable le *N* à récupérer, *celui-ci /-là* ne trouve pas à s'employer de façon appropriée pour un référent non humain, la seule opération de désignation ostensive du référent global ne suffisant pas à justifier l'emploi de *celui-ci /-là*. Si un locuteur trouve par hasard un tournevis par terre, il ne donnera sans doute pas l'ordre de le ramasser au moyen de *celui-ci*. (72) ne paraît en effet pas approprié à une telle situation:

(72) Ramasse celui-ci!

de même que l'énoncé correspondant avec dislocation en *de N*:

(73) Ramasse celui-ci, de tournevis!

L'énoncé (23) déjà cité ci-dessus paraît contredire notre analyse, puisqu'il présente au contraire une dislocation fort pertinente, alors qu'il ne semble pas y avoir comme dans (71) des *N* rendus déjà saillants par la situation:

- (23) Lorsque le fakir entra, il croisa les bras sur la poitrine et s'inclina très profondément. Celui-là, de salut, je l'ai réussi, pensa-t-il (il = Pierrot, qui a été embauché par le fakir pour lui passer les aiguilles)

En fait, même s'il n'y a effectivement qu'un salut effectué par Pierrot la saillance des «saluts» est néanmoins acquise dans la situation en question, parce qu'il ne s'agit pas d'un salut au hasard, mais bien du salut qu'effectuent ceux qui font du spectacle. L'emploi de *celui-là* s'appuie donc ici également sur deux sources disjointes: la saillance préalable des saluts pertinents dans ce type d'activité et le salut particulier que Pierrot vient d'effectuer en relation spatio-temporelle avec l'énonciation du démonstratif. La dislocation droite en *de N* se révèle donc là également régulière.

Les référents humains donnent lieu à une situation différente: contrairement aux référents non humains, ils ne semblent pas toujours requérir pour l'emploi de *celui-ci/-là* en site exophorique une anaphore nominale préalable à la saisie référentielle démonstrative globale. Dans la même situation où *celui-ci/-là* ne peut pas être employé, par exemple, pour un tournevis, comme nous l'avons vu ci-dessus, il se trouve disponible pour effectuer un renvoi à un référent humain, comme le montrent les énoncés suivants:

- (74) Mais à travers la table, il avançait déjà le Christ sous mes yeux et s'écriait d'une façon déraisonnable: «moi, je suis chrétien. Je demande pardon de tes fautes à celui-là. Comment peux-tu ne pas croire qu'il a souffert pour toi?»  
(Albert Camus, L'ÉTRANGER)
- (75) Seulement, avant que nous ne nous quittions, je te donne un conseil: en dépit de ce que celle-là (il montra Concetta) pourra te jurer, ta place n'est pas ici (Exbrayat, Quand Mario reviendra, p.185; Club des masques 318)  
(exemple cité par Veland, 1990)

Le point de différenciation est qu'il n'est pas nécessaire que la situation d'énonciation immédiate rende manifeste la classe des humains autrement que par le référent lui-même, alors qu'en cas de référents non humains, comme nous le verrons ci-dessous, la saillance de la classe doit provenir d'autres éléments de la situation que du référent visé lui-même. Là encore le fonctionnement de *celui-ci/-là*

s'apparente plutôt à celui de *il* qu'à celui d'un processus double consistant en une anaphore nominale et une identification référentielle. La dislocation droite en *de N* confirme une telle analyse: elle semble impossible dans (74), - la nature du référent rendant l'exemple particulièrement intéressant pour montrer les limites de la solution du *N homme* -, et difficile dans (75):

(76) ... Je demande pardon de tes fautes à celui-là, d'homme

(77) ... en dépit de ce que celle-là, de femme...

Si nous faisons le bilan des cas examinés, il apparaît que les emplois de *celui-ci/-là* se répartissent en deux suivant qu'il y a ou non une anaphore nominale impliquée:

- (i) ceux où il y a effectivement un double processus référentiel comportant une anaphore nominale, résolue soit par le texte comme dans (37), soit par la situation comme dans (15), et une saisie référentielle démonstrative exophorique;
- (ii) ceux où l'interprétation du SN ne suppose pas d'anaphore nominale préalable, mais s'effectue de manière plutôt globale comme *il*. Ces emplois peuvent être aussi bien textuels comme dans (50) que situationnels comme dans (75), dans ce dernier cas une contrainte sur le référent les limitant aux humains.

Dans le cas de (i), la dislocation droite en *de N* est possible, dans le cas de (ii), elle apparaît inappropriée. Corollairement, la disjonction des sources s'applique à (i), mais non à (ii).

La conclusion qui se dégage de (i)-(ii) est que l'on ne peut maintenir pour *celui-ci/-là* une analyse unitaire qui en fait la combinaison d'une anaphore nominale et d'une désignation démonstrative. Quelle que soit cependant la solution de remplacement formulée, elle devra rendre compte de la situation (i)-(ii), c'est-à-dire expliquer pourquoi et dans quels cas *celui-ci/-là* fonctionne sur le modèle de (i) et pourquoi et dans quels cas il fonctionne sur le modèle de (ii). Il sera répondu par là-même aux questions plus locales qui ressortent de la conjonction (i)-(ii): pourquoi n'y a-t-il pas disjonction de sources en site uniquement textuel, alors qu'une telle possibilité a cours en site uniquement exophorique? Pourquoi les référents non humains, et non les référents humains, exigent-ils, en site non textuel, une anaphore nominale, c'est-à-dire une source situationnelle pour le *N* différente de la

désignation démonstrative? En même temps qu'au problème du contrôle linguistique, nous essaierons dans cette dernière partie d'apporter quelques éléments de réponses à toutes ces questions. Ceci nous permettra, je crois, de comprendre un peu mieux l'utilité référentielle de *celui-ci/-là*.

#### 4. Celui-ci/-là: un marqueur hybride

##### 4.1 Le genre de celui-ci/-là et le problème du contrôle linguistique

Nous avons vu que face au problème du nom, *celui-ci/-là* se comportait exactement comme le pronom *il*: il faut récupérer un *N* particulier pour expliquer le genre du pronom, lorsqu'il s'agit de référents non humains, que *N* soit mentionné comme dans (16)-(17) ou implicite comme dans (58):

(16) \* Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celui-ci

(17) Paul a adopté cette chatte. Moi, j'ai adopté celle-ci

(58) (Paul essaie de faire rentrer une table dans sa voiture; Marie lui dit:)  
Tu n'arriveras jamais à faire rentrer celle-ci /\*celui-ci dans la voiture

Avec les référents humains, le désaccord entre le genre de l'antécédent explicite et le genre du pronom est possible, ce qui fait ressortir l'importance de l'opposition *humain/non humain*:

(60) Paul vient de rencontrer le ministre de la Solidarité. Celle-ci était accompagnée de son mari

Nous avons proposé ailleurs (1990 et à paraître a) une solution pour *il* qui permet de résoudre le problème posé par la récupération du *N*. Une telle solution convient également à *celui-ci/-là*, puisque sur ce point les deux types de marqueurs sont identiques. Nous nous contenterons en conséquence de n'évoquer ici que quelques aspects du problème, en renvoyant pour une vue moins partielle à Kleiber (1990 et à paraître a).

Nous rappellerons tout d'abord l'hypothèse fondamentale qui nous sert de pivot explicatif et essaierons de montrer qu'elle n'est pas, comme on pourrait le penser<sup>11</sup>,

11. C'est Zribi-Hertz qui a attiré notre attention sur ce point.

une simple variante notationnelle de l'hypothèse de l'antécédent linguistique de Tasmowski-de Ryck et Verluyten. Notre propre hypothèse est que *il* a pour propriété sémantique de renvoyer à des référents classifiés ou nommés, c'est-à-dire déjà rangés dans une catégorie de choses. Celle de Tasmowski-de Ryck et Verluyten consiste à postuler pour tout emploi du pronom *il* un *N* bien précis qui contrôle le genre du pronom. Dans le cas d'exemples comme (60), elle recourt, selon le genre du pronom à des *N* généraux comme *homme* ou *femme*. La différence entre les deux conceptions, on le voit, peut ainsi apparaître comme étant uniquement une différence de formulation. Mais indépendamment même des difficultés auxquelles se heurte la première et non la seconde, lorsqu'il s'agit de récupérer le *N* correspondant aux pronoms d'énoncés comme *Ils ne m'ont rien fait à l'hôpital*, les deux approches s'opposent radicalement, me semble-t-il, sur la conception même des pronoms. La thèse de l'antécédent linguistique fait dépendre la marque du genre du pronom de l'antécédent: c'est lui qui contrôle le genre du pronom. Dans la nôtre, c'est précisément l'inverse: le pronom est une forme référentielle première, autonome, qui contrôle, lui, le type de référents potentiels pouvant être saisi<sup>12</sup>.

En acceptant que *celui-ci-là* partage avec *il* la propriété sémantique de renvoyer à des référents **classifiés** ou **nommés**, on peut alors expliquer les deux faits suivants:

- pourquoi il est nécessaire de récupérer un *N* avec des référents non humains et non forcément avec des référents humains;
- pourquoi la variation de genre est possible avec les humains (cf. 60) et non avec les référents non humains.

Lorsqu'un référent humain est en jeu, la classification ou catégorisation est acquise par le fait même qu'il s'agit d'un être humain, de telle sorte que l'emploi de *celui-ci-là*, par rapport à cette propriété du moins, est rendu possible sans qu'un *N* particulier doive nécessairement être récupéré et que l'opposition de genre masculin/féminin se retrouve sémantiquement disponible pour marquer la différence de sexe. C'est ainsi que le genre de *celle-ci* dans (52):

- (52) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis

---

12. Voir aussi Wiese (1983) et Comish (1987).

n'est pas, selon nous, lié prioritairement à la récupération d'un *N* précis comme *femme*<sup>13</sup>, mais au fait que Melle Vatnaz est une personne humaine de sexe féminin. On peut penser que l'hypothèse de l'antécédent linguistique ne dit ici pas autre chose en proposant le *N femme*, puisque le résultat est finalement le même. Sans doute, mais il me semble que le parcours n'est pas tout à fait identique, l'hypothèse lexicale court-circuitant l'étape sémantique.

Avec des non-humains, la situation est autre, puisque les référents ne se trouvent pas classifiés par leur fait d'être des référents non humains, et donc le genre ne peut plus remplir le même rôle que pour les humains. Toutes les entités non humaines ne sont pas des entités nommées, classifiées, reconnues comme constituant une catégorie. Du coup, lorsque *celui-ci/-là* s'applique à des non-humains il suppose effectivement la reconnaissance de la catégorie précise et en conséquence la récupération du nom particulier de cette catégorie.

La thèse de l'antécédent linguistique éprouve des difficultés à rendre compte de la divergence de genre comme dans (60):

- (60) Paul a rencontré le ministre de la Solidarité. Celle-ci était accompagnée de son mari

Notre analyse peut expliquer cet état de faits. La contrainte de classification étant satisfaite avec les référents humains, la différence de genre est disponible pour marquer la différence de sexe. Dans (60), le féminin de *celle-ci* permet de signaler que le référent est une femme. L'emploi du masculin ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un homme, comme le montre (78) où le ministre peut aussi bien être un homme qu'une femme:

- (78) Paul a rencontré le ministre de la Solidarité. Celui-ci était accompagné de son chien

Si le locuteur entend souligner que le prédicat de la phrase comportant le pronom porte sur la charge du ministre plus que sur le référent particulier qui exerce ce rôle, alors la forme masculine est indiquée, même si le référent est en réalité une femme. L'élément régulateur de ces emplois est la pertinence: si changement de genre il y a, il faut qu'il soit pertinent, dans le sens de la théorie de la pertinence de

---

13. *Mademoiselle* (?) ou *Vatnaz* (en nom propre «commun») sont difficilement envisageables.

Sperber et Wilson (1986): comme le passage d'un genre à l'autre nécessite un effort d'interprétation, il doit s'accompagner d'un effet d'interprétation qui rentabilise le coût de l'effort accompli<sup>14</sup>.

#### 4.2 *Fonctionnement sémantico-référentiel de celui-ci-là: une hypothèse en trois points*

La question du contrôle linguistique étant aussi et surtout celle de *il*, la caractérisation spécifique des formes *celui-ci-là* ne commence véritablement qu'avec l'examen de la dualité de leur fonctionnement référentiel exposée ci-dessus. Nous avons vu que dans certains cas il y avait effectivement anaphore nominale et saisie démonstrative et que dans d'autres l'anaphore nominale était inappropriée. Comment rendre compte d'une telle situation et des contraintes qui régissent la distribution des deux types d'emplois?

Nous reprendrons l'analyse de *celui-ci-là* en la structure tripartite: *ce + lui + ci /là* et acceptons donc de voir en *ce* un déterminant, en *lui* une forme qui occupe la place d'un *N* dans les *SN* de même structure et en *-ci-là* un modifieur. Nous n'envisagerons pas toutes les conséquences qu'entraîne une telle hypothèse. Trois points retiendront notre attention.

##### 4.2.1 *lui* = une classe de référents

Le premier concerne l'enseignement sur l'interprétation référentielle de *lui* qui découle de la position qu'il occupe dans la structure *Dét + N + Modifieur*. Les *SN* correspondants avec *N* plein comme *le chien de Marie* ou *ce chien de Marie* peuvent donner à croire qu'on est en droit de postuler pour *lui* une classe de *N* comme référent. La thèse de l'anaphore nominale repose directement là-dessus. Une telle hypothèse nous semble toutefois trop forte. Correcte lorsqu'il y a effectivement un *N* présent, elle n'est plus directement justifiée avec *lui*. En effet, de la structure *ce* (déterminant) + *lui + ci /-là* on ne peut déduire qu'une seule chose, sur le modèle de l'interprétation des *N* en position analogue, à savoir que, de même que *N* renvoie dans le cadre structural *Dét+N+Modifieur* à une classe de référents qui sont des *N*, de même *lui* renvoie à une classe de référents qui sont des... *lui*. Ces *lui* peuvent certes

---

14. D'autres points seraient ici à expliquer. Nous renvoyons à notre analyse de *il* (à paraître a) pour une analyse plus complète.

être des *N*, mais pas nécessairement. Nous verrons ci-dessous comment. Pour le moment, l'important est de voir que la position structurale de *lui* lui assigne comme interprétation une classe de référents qui ne sont pas forcément des *N*, mais qui doivent satisfaire aux propriétés sémantiques de l'élément fonctionnant à la place de *N* ici, c'est-à-dire *lui*.

#### 4.2.2 *lui* = une classe de référents déjà saillante

Il nous faut donc, en deuxième lieu, nous arrêter sur ce que représente l'élément *pro-N lui*. Nous reprenons à notre compte l'hypothèse qui y voit, conformément à la morphologie, une forme du pronom personnel de la troisième personne. Qu'il ne corresponde qu'à un *N* et non à un *SN* comme *il* n'est pas une difficulté insurmontable, puisqu'une telle variation n'est pas exceptionnelle (voir Corblin (1990 a et b) et l'exemple de *en* ci-dessus). Mais une telle reconnaissance entraîne aussi que l'élément *lui* des formes en *celui* présente les deux propriétés sémantiques de *il* que nous avons mises en relief ailleurs (1990 et à paraître a et b), à savoir la nécessité d'avoir un référent déjà classifié ou nommé et le fait de renvoyer à un référent déjà saillant ou rendu saillant par une structure situationnelle manifeste. La première propriété a été amplement évoquée ci-dessus: nous avons vu que face au problème de la dénomination, *celui-ci/-là* se comportait exactement comme *il*. Pour la seconde, sans entrer dans les détails d'une analyse qui se révèle en fait beaucoup plus complexe, nous nous contenterons de souligner ce qu'elle signifie pour *lui*. Si l'on accepte le rattachement de *lui* des formes en *celui* à *il* et si l'on fait abstraction des recouvrements inférentiels où c'est la situation saillante qui fournit le référent (Kleiber, 1990 et à paraître a), alors on peut dire que *lui* renvoie à des référents déjà accessibles pour l'interlocuteur, c'est-à-dire déjà présents dans le focus ou la mémoire immédiate des locuteurs. Il est ainsi une expression **anaphorique**, dans la conception cognitive mémorielle de l'anaphore, qui ne fait plus de la localisation textuelle l'élément définitoire déterminant, mais qui base son opposition avec la **deixis** sur une différence entre *donné* (anaphore) et *nouveau* (deixis) (cf. Bosch, 1983; Ehlich, 1983; Reichler-Béguelin, 1988a et b et 1989)<sup>15</sup>.

Autrement dit, notre *lui* pourra renvoyer à un référent introduit dans le focus ou modèle discursif aussi bien par l'intermédiaire d'une mention antérieure textuelle que par l'intermédiaire de la situation d'énonciation immédiate. Dans les deux cas, il

15. Voir Kleiber (à paraître c) et Wiederspiel (1989).

sera anaphorique, parce que son référent est en quelque sorte déjà **connu ou manifeste**<sup>16</sup>.

Combinons le premier point à cette deuxième propriété: nous obtenons alors le résultat suivant, qui met à jour la différence entre *lui* de *celui* et *il*: alors que *il* renvoie en quelque sorte à un référent déjà connu ou saillant, le *lui* des formes en *celui* renvoie lui à une classe de référents déjà manifeste ou saillante. Ce caractère anaphorique, soulignons-le, est l'apanage de toutes les formes en *celui*. On rappellera que pour les formes en *celui qui/de* il apparaît clairement dans les exemples tels que (24):

- (24) Oh! Un médecin aliéniste est toujours prêt à reconnaître un fou. Et celui qui va venir tout à l'heure est un ami de Galuchon

où la classe est rendue manifeste par le texte et dans les exemples tels que (25):

- (25) (Devant un étal de livres, un client peut dire au bouquiniste)  
Montrez-moi ceux qui sont en promotion / ceux du 20e siècle

où la saillance de la classe référentielle provient de la situation d'énonciation immédiate. Mais on peut aussi l'étendre aux interprétations «humain», générique comme spécifique:

- (26) Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre  
(27) Celui que tu aimes va venir bientôt

dans la mesure où, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, la seule classification déjà donnée *a priori*, qui peut donc être considérée comme accessible par tout interlocuteur, est celle des humains. L'emploi de *celui* dans ce cas permet d'exprimer une continuité, une certaine forme de connivence que ne véhiculerait pas l'emploi du *N homme*, tout simplement parce que celui-ci opère une classification, alors que l'emploi de *celui* la suppose au contraire déjà acquise<sup>17</sup>.

16. Le caractère manifeste peut aussi provenir des connaissances générales (*background knowledge*) (cf. Reboul, 1989). Ce point est particulièrement important pour expliquer l'interprétation *humain* des formes en *celui*.

17. Il ne s'agit évidemment là que d'une suggestion destinée à reprendre la question de l'interprétation de *celui qui / de* avec la valeur *humain* sur de nouvelles bases.

### 3.2.3 Démonstratif et nouveau

Le troisième et dernier point a trait au caractère démonstratif global du SN *celui-ci/-là* qui le sépare des autres formes en *celui*. Cela ne signifie pas pour autant que *ce* dans ces autres formes n'a pas de valeur démonstrative, mais tout simplement que la procédure de recouvrement du référent visé par *celui-ci /-là* est une procédure démonstrative, - le référent est identifié par une relation de contiguïté spatio-temporelle -, alors que celui des autres formes en *celui* n'est pas atteint par un tel processus indexical, mais est acquis, à partir de la récupération de la classe référentielle correspondant à *lui*, via la description fournie par le modifieur. Rien n'interdit donc d'envisager que *ce*, dans les formes en *celui* non démonstratives, a un caractère démonstratif, mais qui ne s'exerce que sur *lui*, c'est-à-dire sur la classe de référents à récupérer. Une telle solution rejoint celle du *celui* indicateur de Pierrard (1989a) et a l'avantage, entre autres, de fournir un traitement identique pour tous les *ce* des formes en *celui* et surtout d'expliquer pourquoi *celui* sans modifieur n'est plus possible<sup>18</sup>.

Qu'elle soit juste ou fautive n'a pas de conséquence directe sur notre analyse de *celui-ci/-là*. En effet, que ce soit seulement *-ci/-là* qui est démonstratif ou bien *ce* et *-ci/-là* ne change rien à l'essentiel, à savoir que le SN *celui-ci/-là* nécessite un appariement référentiel mettant en jeu le contexte d'énonciation immédiat de son occurrence (Kleiber, 1989b). C'est dire que l'interlocuteur est invité à appairer l'expression démonstrative avec un référent identifié par des éléments spatio-temporellement reliés au *token* démonstratif. Une telle procédure référentielle, qui consiste à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un référent à (re)trouver par *token* - réflexivité, a pour résultat d'isoler le référent, de le rendre autonome par rapport à la structure situationnelle dans laquelle il se trouve. De même que le geste qui pointe sur une pomme précise d'un pommier fait en somme disparaître le reste du pommier pour focaliser l'attention sur la seule pomme montrée, de même un SN démonstratif dirige l'attention de l'interlocuteur sur un référent particulier saisi pour lui-même<sup>19</sup>, c'est-à-dire en l'isolant dans la situation d'énonciation immédiate, soit en le détachant du site linguistique (ou plutôt dans la représentation ou modèle mental de ce site).

18. L'idée est que l'incompatibilité entre le nouveau qu'amène le démonstratif et le donné représenté par *lui* n'est résolue que par l'ajout d'un complément.

19. D'où la notion de désignateur direct utilisée dans différents travaux antérieurs (voir Kleiber, 1989a et b).

La comparaison avec le geste pointeur permet aussi de faire le lien avec l'aspect cognitif. Il est clair que si je désigne par ostension une pomme, j'entends par là rendre manifeste un référent que je suppose ne pas encore être saillant pour mon interlocuteur. Si lui et moi avons déjà la pomme en question à l'esprit, mon geste devient parfaitement inutile, puisque l'attention de l'interlocuteur est déjà portée sur le référent. Une ostension n'est par là-même pertinente que si elle amène du **nouveau**. On voit ainsi le lien fondamental entre la deixis conçue comme mode de donation réflexif d'un référent et la deixis conçue cognitivement comme l'introduction dans la mémoire immédiate d'un référent nouveau, non encore manifeste. Si un locuteur utilise une expression indexicale, c'est-à-dire une expression qui déclenche une procédure de repérage spatio-temporel, c'est qu'il juge que son interlocuteur n'a pas encore à l'esprit le référent (cas d'un nouveau référent) ou l'aspect du référent qu'il entend lui faire découvrir (dans l'hypothèse où le référent est déjà connu). S'il en allait autrement, il ne recourrait pas à une telle procédure d'identification. La deixis vue comme mode de donation *token*-réflexif amène donc nécessairement du **nouveau**. Il s'ensuit que les approches cognitives qui font du caractère *nouveau* du référent le trait définitoire premier d'une expression déictique manquent de voir que celui-ci n'est que la conséquence de la procédure employée. Le procès intenté aux traitements sémantiques des marqueurs référentiels est par là-même mal instruit<sup>20</sup>.

On peut même montrer que l'approche mémorielle fait faillite lorsqu'elle a affaire à des référents déjà connus pourtant saisis par une expression déictique. Si le référent est déjà connu, comme dans la situation d'emploi textuel du démonstratif, - cas du démonstratif «anaphorique» classique comme dans: *Il y avait une fois un prince. Ce prince... -*, alors elle est obligée de conclure à une référence anaphorique et, du coup, ne peut évidemment plus rendre justice à l'aspect nouveau, quel qu'il soit (Kleiber, à paraître b), mis en lumière par la procédure déictique employée. La conception qui considère la procédure déictique comme première, c'est-à-dire qui fait du mode de donation du référent l'amont sémantique, arrive, elle, à rendre compte des deux phénomènes sans difficulté: d'une part, de l'identification par le texte (ou par la représentation mentale forgée par le texte), puisque l'environnement spatio-temporel de l'occurrence est en cause, et d'autre part, de l'aspect nouveau, parce qu'il résulte de l'indexicalité de la procédure même employée.

---

20. Cf. par exemple la critique de De Mulder (1990) contre notre conception sémantique de l'article défini et de l'adjectif démonstratif.

Du détachement opéré par le mode de fixation référentielle du démonstratif découlent les types d'informations nouvelles que peut rendre manifestes son usage. Avant tout, il peut évidemment introduire un nouveau référent, mais ce n'est pas là sa seule utilité. En cas de référent déjà saillant, l'isolement qu'il opère permet de mettre en focus d'autres éléments nouveaux: reclassification du référent dans une catégorie nouvelle, présentation du référent dans un autre cadre discursif (donc dans un autre modèle contextuel), changement thématique, visée contrastive, etc., dont l'inventaire n'a pas encore été fait de façon systématique. Le *nouveau* apporté par le démonstratif dépend naturellement aussi du type de démonstratif employé. Ceci nous ramène directement à *celui-ci-là* et au problème que pose la combinaison de son caractère démonstratif avec le *donné* marqué par *lui*.

#### 4.2.4 Une combinaison anaphorique (déjà saillant)-déictique (nouveau)

Il ressort en effet des trois points développés ci-dessus que le marqueur *celui-ci-là* est une forme hybride, qui combine deux types d'informations normalement incompatibles, du déjà saillant et du nouveau. En termes mémoriels, cela revient à dire qu'il s'agit d'une expression à la fois déictique et anaphorique. Déictique, par son élément démonstratif, et anaphorique par la forme *lui*. Une telle combinaison n'est pas unique. On trouve en roumain, comme l'a montré Tasmowski-de Ryck (1989), des SN démonstratifs où la coprésence du défini entraîne également la simultanéité des deux types d'information.

Il ne s'agit pas, on le soulignera, de la double anaphore de Corblin (1990 a et b), que l'on retrouve formulée simplement en d'autres termes, même si les raisons qui en sont à l'origine sont les mêmes, à savoir la cohabitation dans une même expression de la forme anaphorique *lui* et du caractère démonstratif. Le statut cognitif des deux éléments n'est en effet pas identique, l'un est déjà saillant et l'autre est nouveau. En second lieu, les opérations postulées ne coïncident pas tout à fait: chez Corblin, *celui-ci-là* entraîne une opération d'anaphore nominale (récupération de *N*) et une opération d'identification du référent du SN complet. Dans notre analyse, l'hypothèse que *lui* renvoie à une classe de référents et non à une classe de *N* fait que l'élément anaphorique ne consiste pas nécessairement en une anaphore nominale. D'un autre côté, l'élément nouveau ne réside pas forcément non plus dans l'identification d'un référent. Ces deux faits expliquent pourquoi, alors que l'on peut voir deux parties informationnelles de statut différent dans *celui-ci-là*, on n'a pas l'impression d'avoir toujours affaire à une double opération référentielle.

Normalement, la combinaison **donné/nouveau** au sein d'une même marqueur référentiel devrait être incompatible. Elle ne l'est cependant pas obligatoirement, parce que le **donné** et le **nouveau** ne portent pas sur les mêmes éléments. Le **donné** porte sur une classe de référents classifiés et le **nouveau** concerne le référent du SN complet. *Celui-ci-là* apparaît ainsi comme étant un marqueur qui amène du nouveau en s'appuyant sur du donné, en l'occurrence la saillance préalable d'une classe de référents nommés. Dans quelles conditions, cela est-il possible? Deux cas sont à distinguer: celui où *celui-ci /-là* renvoie à un référent nouveau et celui où il renvoie à un référent déjà saillant. L'examen de ces deux cas apportera une explication à la disjonction d'emplois relevée à la fin de la deuxième partie.

#### 4.3 Référent nouveau

Soit donc d'abord le cas où *celui-ci/-là* sert à identifier un référent nouveau, c'est-à-dire un référent non encore introduit dans le focus immédiat. Une telle situation exclut par définition même les cas d'anaphore coréférentielle du type de (52):

- (52) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis

mais concerne, par contre, les emplois de deixis textuelle:

- (39) L'un des arguments invoqués... aurait été celui-ci: « impossible...»

et les emplois exophoriques, ostensifs comme dans les exemples du type (15) et (19):

- (15) Donnez-moi celui-ci!

- (19) Puisque vous parlez de filles, regardez -moi donc celle-ci!

et symboliques (Fillmore, 1972) comme dans les exemples du type de (20) ou de (79):

- (20) Par un après-midi pareil à celui-ci

- (79) (sur l'étiquette d'un flacon de médicament)  
 un médicament comme celui-ci est à prendre en petite quantité (celui-ci =  
 le médicament du type de celui qui est contenu dans le flacon sur lequel est  
 inscrite l'occurrence de *celui-ci*)

L'intéressant dans ce type d'emplois est de voir que le fait d'introduire un référent nouveau contraint par avance l'élément déjà connu que représente *lui* à ne plus pouvoir être qu'une classe de *N* ou d'humains. Voici pourquoi. Comme *celui-ci/-là* introduit dans ce cas de figure un référent nouveau saisi dans la classe déjà manifeste des référents à laquelle renvoie *lui*, cette classe ne peut rassembler une classe de référents eux-mêmes déjà connus. Dit autrement, les *lui* ne peuvent être des référents particuliers déjà introduits, sinon le référent amené à la saillance par la saisie démonstrative ne peut plus lui-même être un référent nouveau, puisqu'il est extrait de cette classe déjà saillante. Il ne peut être nouveau que et que si la classe de référents est une classe référentielle générique, c'est-à-dire une classe virtuelle ou ouverte (voir Kleiber et Lazzaro, 1987), qui correspond intrinsèquement à l'extension de *N* ou *N* + *Modificateur*<sup>21</sup>.

La compatibilité entre *donné* et *nouveau* se trouve ainsi assurée par le fait que *celui-ci/-là* introduit un nouveau référent extrait d'une classe de *N* (pour l'interprétation *humain*, voir ci-dessous) considérée comme acquise. Et ce schéma correspond *grosso modo* à celui esquissé par Corblin (1990 a et b): l'anaphore nominale répond à la saillance préalable de la classe de *N* et l'identification déictique du nouveau référent à la saturation référentielle du *SN* complet. Mais avant d'assimiler effectivement ce cas au modèle (i) de *celui-ci/-là*, il convient de distinguer encore entre référents non humains et référents humains. Le double processus référentiel comportant une anaphore nominale et une saisie référentielle démonstrative exophorique n'est en effet pas toujours exigé lorsqu'il s'agit de référents humains.

#### 4.3.1 Avec des référents non humains

On montrera d'abord pourquoi il est toujours nécessaire avec les référents non humains. Rappelons que dans cette situation d'introduction d'un référent nouveau, la classe des *N* doit être déjà manifeste. Rappelons aussi qu'avec les référents non

21. Comme le souligne Corblin (1990b), un autre problème est celui de savoir s'il s'agit de *N* seulement ou de *N* + *Modifieur*.

humains, aucune classification n'est acquise par le fait même d'être non-humain, comme elle l'est pour les référents humains. On ne dispose ainsi pas pour les non humains d'une classe de référents manifeste *a priori* comme celle des humains. Il s'ensuit que la classe nécessaire à l'emploi de *celui-ci-là* pour un référent nouveau non humain doit effectivement être introduite dans le focus soit par une mention antérieure à l'énonciation de *celui-ci-là*, soit par la situation exophorique elle-même. Les conséquences en sont:

- a) la récupération effective d'un *N* particulier, activé, comme nous l'avons vu, soit par le texte antérieur, comme dans les exemples (14), (37), (39), (20), etc., soit par la situation comme dans (15), (23), etc.
- b) la possibilité d'une dislocation droite en *de N*
- c) la disjonction effective des sources (qu'elles soient l'une textuelle et l'autre exophorique, ou les deux exophoriques)
- d) un effet contrastif, dû à la désignation d'un membre particulier de la classe de *N* manifeste et qu'explicite le rapprochement avec *Quel N* ou *lequel* sur le mode *Quel N ?* ou *lequel (de N) ? - Celui-ci-là*:

(80) Quel livre ? / Lequel (de livre) ?  
- Celui-ci/-là

Il faut en ajouter une autre, relevée ci-dessus et que nous pouvons expliquer à présent. Elle concerne le site exophorique. Nous avons vu à propos de (15) et (23):

(15) Donnez-moi celui-ci!

(23) Lorsque le fakir entra, il croisa les bras sur la poitrine et s'inclina très profondément. Celui-là, de salut, je l'ai réussi, pensa-t-il.

que la situation ne pouvait rendre manifeste la classe de *N* par le seul truchement du référent visé. L'énoncé (72) ne paraît pas convenir, on s'en souvient, à la situation où un seul tournevis se trouve par terre:

(72) Ramasse celui-ci!

Une telle contrainte est pour le moins énigmatique, si on compare cette situation avec celle du site textuel où la seule mention de *N* suffit<sup>22</sup> à rendre saillante la classe elle-même, dans la mesure où cette classe référentielle est la dénotation inhérente de *N* et peut donc être considérée comme manifeste à partir du moment où *N* est manifeste. On pourrait donc s'attendre à ce que la reconnaissance dans le site exophorique d'un référent non humain comme appartenant à telle catégorie de *N* ait le même effet, puisqu'en même temps que le référent la catégorie *N* se trouve rendue saillante. Il n'en va pourtant pas ainsi, même s'il est vrai que l'identification d'un référent comme étant un *N* introduit en même temps dans le focus la catégorie *N* elle-même. La raison en est bien simple: *lui* impose la reconnaissance préalable de la catégorie. Si la classe de *N* se trouve rendue saillante par le référent lui-même, nous n'avons plus de désignation d'un nouveau référent à partir d'une classe déjà manifeste. Nous sortons du cas de figure analysé où un nouveau référent est identifié à partir d'une classe déjà saillante. Il y a ainsi dissymétrie entre site textuel et site exophorique sur ce point. L'évocation effective de *N* garantit la saillance préalable de la classe et autorise donc la saisie déictique d'un référent nouveau de cette classe. En site exophorique, la saillance de la classe de référents non humains nécessaire à l'emploi de *celui-ci/-là* pour un référent nouveau non humain exige d'être établie en dehors du référent lui-même. On comprend alors pourquoi dans la situation décrite pour (72) l'emploi de *celui-ci* n'est pas indiqué: la situation ne fournit la classe *N* que par le référent nouveau désigné gestuellement, alors que celle-ci devrait être déjà rendue saillante d'une autre façon. Il faut une situation comme celle de (15) ou celle de (23) pour donner appui à un emploi de *celui-ci/-là*: la classe des livres ou celle des saluts y est déjà manifeste au moment de la désignation du référent nouveau. Il revient à des analyses cognitives plus fines de préciser dans quelles conditions exactes une telle saillance se trouve acquise.

---

22. En fait, les choses ne sont pas aussi simples que ça non plus et il faudrait entreprendre une étude plus approfondie des conditions qui rendent une classe de *N* disponible pour une saisie anaphorique en *celui-ci/-là* (voir déjà Pierrard, 1989a). Par ailleurs, Tasmowski-de Ryck (à paraître) nous oppose également des contre-exemples pour la situation non textuelle. «Imaginons, écrit-elle, quelqu'un en quête d'un instrument pour ouvrir une boîte à conserves. Dans la même situation que (72), c'est-à-dire devant un seul tournevis, il aura maintenant une réflexion comme a) ou b):

- a) *C'est celui-là qui va me venir à point*
- b) *Je vais toujours déjà ramasser celui-là* »

La notion de classe reste toutefois là encore pertinente, comme le montre la suite de son commentaire: «Il suffit d'avoir présente à la conscience une classe liée à une situation saillante et dans laquelle un particulier aurait quelque rôle à jouer, pour que la contrainte cesse». Le point intéressant qu'elle suggère est que le problème posé par (72) ne réside pas dans la récupération de la classe, mais dans l'appariement référentiel et concerne donc la façon dont (*ce...)* *ci/-là* conduit au particulier.

## 4.3.2 Avec des référents humains

Avec les référents humains, cette dernière contrainte disparaît, ce qui fait que les possibilités d'emplois de *celui-ci-là* pour un référent nouveau sont plus libres en site exophorique qu'avec les non-humains. En site textuel, la situation est la même: c'est un *N* mentionné préalablement qui fournit la classe saillante nécessaire à la désignation déictique du référent nouveau comme dans (19):

(19) Puisque vous parlez de filles, regardez-moi donc celle-ci!

C'est alors le modèle (i) de *celui-ci-là* qui s'avère pertinent, avec les conséquences a)-d) énumérées ci-dessus.

Il peut rester pertinent en site exophorique lorsque la situation rend manifeste une classe restreinte de *N* humains, comme le montre (81):

(81) (dans une maternité, un docteur en désignant un bébé particulier:) Celui-ci aura un biberon supplémentaire

et la dislocation droite en *de N*:

(82) Celui-ci, de bébé, aura un biberon supplémentaire

Lorsqu'il s'agit uniquement de l'interprétation *humain*, par contre, le référent désigné peut, comme nous l'avons vu, avec (74) et (75):

(74) ... Je demande pardon de tes fautes à celui-là

(75) en dépit de ce que celle-là (il montra Concetta) pourra te jurer...

indiquer lui-même la classe de référents: il n'est pas besoin que la situation d'énonciation immédiate donne d'une autre façon la classe *humains*. Il n'y a cette fois-ci pourtant pas de contradiction, parce que la saillance de cette classe, contrairement au cas des non-humains, est assurée par le seul fait qu'il s'agit d'un humain. Elle est manifeste *a priori* et c'est ce caractère qui autorise l'emploi de *celui-ci* pour des référents humains sans que le site exophorique d'énonciation rende par ailleurs saillant lui-même la classe en question. Le *donné* qui correspond aux *lui* dans ce cas est constitué par la connaissance générale que les humains s'opposent aux non-humains en tant que classifiés. Il n'y a donc pas de *N* précis cette fois-ci à récupérer, ce que souligne la difficulté d'avoir la dislocation droite en *de N*, même

avec le nom *homme* (cf. 76 et 77). Ce que marque *celui-ci/-là* par rapport à la description démonstrative correspondante *Cet homme (ci/-là)*, c'est précisément le caractère manifeste d'une telle classification: le référent n'a plus besoin d'être catégorisé comme humain. Indépendamment même de la situation d'énonciation immédiate, la catégorie des humains par opposition aux diverses catégories de non-humains est reconnue comme étant déjà saillante.

Dans ce cas de figure, l'emploi de *celui-ci/-là* continue de répondre au schème: classe de *N* ou d'humains déjà manifeste et saisie démonstrative d'un référent de cette classe, mais n'obéit plus en tous les points au modèle (i) de *celui-ci/-là* en ce qu'il n'y a pas de récupération de *N* à faire dans le contexte d'énonciation immédiat. On peut, si l'on veut, encore parler d'anaphore nominale, mais à condition de voir qu'il ne s'agit plus tout à fait des mêmes opérations que celles qui ont cours dans les autres cas de désignation de référent nouveau: on ne retrouve plus deux sources différentes, ni la possibilité d'une dislocation droite mettant en relief le *N* rendu saillant par la situation. Ce point confirme d'une autre manière notre refus de nous servir du lexème *homme* comme antécédent linguistique de *celui-ci*.

#### 4.4 Référent déjà connu

Dans une telle situation, les données sont tout à fait autres. *Celui-ci/-là* ne se trouve plus employé pour introduire un nouveau référent dans la mémoire immédiate, mais sert, en somme à référer à un référent déjà identifié. Il faut donc que la procédure déictique utilisée serve à attirer l'attention sur quelque chose d'autre que la seule identification d'un référent, sinon la saisie déictique opérée ne se trouve plus justifiée. La question posée est en somme: *en quoi consiste le nouveau entraîné par l'emploi du démonstratif?* Nous répondrons à cette question en envisageant successivement site textuel et site exophorique. Ce faisant, on verra apparaître un *celui-ci/-là* fonctionnant de façon notablement différente, à cause de la contrainte de mise en focus d'un élément non encore saillant.

##### 4.4.1 En site textuel

En site textuel, c'est-à-dire lorsque la saillance préalable de *lui* provient d'une introduction textuelle antérieure, cette contrainte a d'importantes conséquences sur l'emploi de *celui-ci/-là*, parce qu'elle entraîne pour *lui* une classe de référents différente de la classe de *N* ou d'humains pertinente dans la situation de saisie d'un

réfèrent nouveau. Comme il s'agit d'un réfèrent déjà saillant qui est cette fois-ci l'objet de la procédure référentielle démonstrative, la classe de référents au sein de laquelle il est saisi ne peut en effet plus être une classe d'individus générique, une classe ouverte, comme auparavant, car s'il en allait encore ainsi le réfèrent fixé serait obligatoirement un réfèrent nouveau et nous ferait donc sortir du cas de figure envisagé. Si donc *celui-ci-là* peut servir à donner un réfèrent déjà connu, la classe de référents à laquelle correspond *lui* et dans laquelle se trouve saisi le réfèrent du *SN* ne peut plus être qu'une classe référentielle fermée, c'est-à-dire une classe d'individus non générique. Dit autrement, les *lui*, dans ce cas, ne renvoient plus à des *N* (ou des humains, en général), mais à des individus d'une classe spécifique. On comprend à présent pourquoi nous n'avons pas assigné à *lui* uniquement *N* ou une classe de *N* (ou les humains en général): les *lui* peuvent être certes des *N*, comme nous venons de le voir dans le cas des référents nouveaux, mais répondent aussi à des individus d'une classe fermée déjà introduite, lorsque *celui-ci-là* est employé textuellement pour un réfèrent déjà connu.

Confirmation en est apportée par les séquences où le texte ne rend effectivement pas disponible une telle classe spécifique de référents. Dans (83) et (84):

(83) Paul est arrivé. Celui-ci portait une valise

(84) Le ballon a éclaté. Celui-ci était trop gonflé

l'usage de *celui-ci-là* paraît ainsi inapproprié en reprise coréférentielle, parce que le site textuel ne fournit pas la classe non générique de référents nécessaire. On observera premièrement qu'il ne s'agit pas d'une difficulté de compréhension, puisqu'on peut fort bien comprendre que *celui-ci* dénote Paul ou le ballon. En second lieu, il faut noter que le texte offre par contre à chaque fois une classe générique d'individus, les humains, pour ce qui est de (83) et une classe de *N*, les ballons, pour ce qui est de (84), mais, comme nous l'avons vu, ces classes ne peuvent servir d'appui pour un réfèrent déjà connu.

Dès que le texte rend manifeste une classe fermée, l'usage de *celui-ci-là* pour un réfèrent déjà connu trouve droit de cité. Deux situations sont alors possibles illustrées par (85) et (52) (voir aussi (50), (54), (68), (69) et (70):

(85) Une tuile (du toit de notre maison) s'était brisée. Celle-ci n'avait pas supporté le poids de la neige

- (52) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; celle-ci en vint à parler au brave commis

Dans la première, la classe de référents fermée n'est pas mentionnée explicitement, - il s'agit de l'ensemble des tuiles du toit d'une maison -, mais est rendue saillante inférentiellement à partir de la mention d'un de ses membres. La saillance prend sa source dans la connaissance stéréotypique de la relation partie-tout *tuile - toit*. On soulignera qu'il ne s'agit pas de la classe des *N*, c'est-à-dire des tuiles en général, mais bien uniquement de l'ensemble spécifique de tuiles qui recouvre la maison saillante dans le contexte d'énonciation de (85). On le vérifiera de deux façons, d'une part, avec la dislocation droite en *de N*, qui paraît ici malvenue:

- (86) Une tuile (du toit de notre maison) s'était brisée. Celle-ci, de tuile, n'avait pas supporté le poids de la neige

d'autre part, en constatant que, si la situation où la tuile en question ne fait pas partie d'un ensemble spécifique déjà manifeste et apparaît donc comme un référent isolé, *celui-ci /-là* redevient inapproprié:

- (87) La tuile s'était brisée. Celle -ci n'avait pas supporté le poids de la neige

Dans la seconde situation, celle de (52), la classe de référents est constituée par des référents explicitement mentionnés: l'ouvrière et Melle Vatnaz. On notera qu'une telle classe fermée de référents n'a même pas besoin de rassembler des individus du même type comme le montrent (54), (70) ou même (88) qui rassemble un être humain et une expression linguistique:

- (54) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si ceux-ci sont plus doux
- (70) Paul a heurté un camion. Celui-ci venait de droite
- (88) Paul s'évertuait à domestiquer un démonstratif, mais celui-ci ne se laissait pas faire

La saillance de la classe n'a pas besoin de s'appuyer sur un savoir stéréotypique présumé partagé, mais est directement assurée par la mention effective de chacun de ses membres, de telle sorte que le dénominateur commun à la classe est uniquement la mention préalable de chaque référent. La classe des *lui* correspond dans un tel cas, banal en site textuel, aux référents déjà identifiés par mention préalable. Le fait de pouvoir réunir des membres de types différents rend clair pourquoi la classe déjà

saillante ne peut plus être une classe de *N* et pourquoi aussi, corollairement, la dislocation droite en *de N* semble encore plus inappropriée ici :

- (89) Paul s'évertuait à domestiquer un démonstratif, mais celui-ci, de démonstratif, ne se laissait pas faire

Le point commun aux deux situations envisagées est que le démonstratif saisit un référent dans une classe fermée rendue saillante, implicitement à partir de la mention d'un de ses membres, ou explicitement par la mention de chaque référent. Le rapprochement ne se fait plus avec *Quel N* ou *lequel, de N* ? La question *lequel* reste toutefois pertinente, mais avec pour portée des référents particuliers :

- Lequel (des référents)?  
- Celui-ci/-là

La mise en relief de la classe de saillance ne règle qu'un aspect du fonctionnement de *celui-ci/-là* textuel pour un référent déjà connu. L'autre versant concerne l'information nouvelle amenée par la procédure déictique employée. Étant donné que le référent est déjà introduit dans le focus, il ne peut plus s'agir, comme nous l'avons dit, d'une pure et simple mise en saillance d'un nouveau référent. La saisie démonstrative n'est justifiée que si elle sert effectivement à véhiculer une information nouvelle<sup>23</sup>. Voyons alors à quoi elle peut bien répondre dans les deux situations textuelles évoquées.

Dans les situations du type (85), elle sert à marquer un sens contrastif. Le fait d'isoler déictiquement au sein d'un ensemble implicite donné comme manifeste un référent déjà connu et qui se trouve seul mentionné se traduit par un effet de contraste. Par rapport à *elle* dans un tel contexte, *celle-ci* dans (85) rend saillante l'information contrastive : «les autres tuiles ont supporté le poids de la neige».

Dans les situations du type (52), une telle information contrastive n'est plus possible, puisque les référents formant la classe saillante se trouvent explicitement mentionnés. Il suffit cependant de remplacer *celui-ci* par le pronom *il* qui marque la simple continuité référentielle pour voir quelle peut être son utilité :

- (90) L'ouvrière redit naïvement son mensonge à Melle Vatnaz; elle en vint à parler au brave commis

23. Voir pour le rôle de l'accent, une position similaire chez Bardovi-Harlig (1983).

L'emploi du pronom uniquement «anaphorique» *il* conduit ici à un référent différent. Une reprise indexicale, c'est-à-dire une identification par relation de contiguïté spatio-temporelle, est nécessaire, au contraire, pour indiquer qu'il s'agit de Melle Vatnaz et non de l'ouvrière. La raison en est que *elle* à la place sujet de la deuxième phrase marque que la structure situationnelle de la première phrase se poursuit sans changement et renvoie donc à l'ouvrière et non à Melle Vatnaz. Du coup, une référence à Melle Vatnaz nécessite une procédure qui détourne en somme de l'ouvrière pour rendre référentiellement saillante Melle Vatnaz. *Celui-ci-là* peut remplir ce rôle, parce qu'il oblige à un appariement référentiel *token-réflexif*. On observera qu'il entraîne en même temps une rupture par rapport à l'organisation référentielle de la première phrase. Le *nouveau* qu'apporte l'emploi de *celui-ci* dans un tel site est d'orienter l'attention sur un référent qui, quoique déjà introduit dans le focus, n'est cependant pas celui qu'on s'attendrait à voir assurer la continuité

Il s'ensuit que, dans une telle configuration, *celui-ci-là* permet aussi, par l'identification spatio-temporelle opérée et la rupture qui en découle, de réorienter le discours, d'amener des changements thématiques ou changements de point de vue (Kuno). Ce qui est nouveau alors, ce n'est pas l'introduction d'un référent nouveau, mais une modification de l'organisation textuelle antérieure par le détachement d'un des référents mentionnés saisi déictiquement. L'exemple suivant est à cet égard significatif, puisqu'il donne à voir quasi iconiquement le changement de point de vue opéré:

- (91) La banquette de tramway était tout entière tournée vers le président. Celui-ci a toussé, feuilleté son dossier... (Camus, L'ÉTRANGER)

Point d'arrivée de la première phrase (et du regard des occupants de la banquette), le président devient par l'emploi de *celui-ci* le point de départ de la seconde: il passe au premier plan. L'emploi de *il* ici, nullement impossible, conduit à une vision des choses tout à fait différente:

- (92) La banquette de tramway était tout entière tournée vers le président. Il a toussé, feuilleté son dossier...

Il faudrait bien sûr une étude moins allusive pour mettre à jour les tâches textuelles que peut accomplir *celui-ci-là*. Il nous suffit d'avoir montré ici que les divers effets obtenus, en somme le *nouveau* mis en saillance, n'étaient que la conséquence du mode de donation déictique appliqué à un référent déjà mentionné.

## 4.4.2 En site non textuel

L'absence de mention effective antérieure fait que l'on ne retrouve plus du côté exophorique les correspondants des situations textuelles (52) et (85). Les choses ne sont toutefois pas encore claires pour nous, mais il nous semble qu'un cas au moins est à envisager, celui où un référent humain rendu manifeste par telle ou telle action ou propriété dans la situation est saisi en dislocation ordinaire droite par *celui-là*<sup>24</sup>:

- (93) (un téléspectateur voyant Françoise Arnoul dans un film.)  
Elle est belle, celle-là!

On pourrait penser qu'il s'agit d'un emploi textuel de *celui-là*. En fait, il n'en est rien: *celui-là* n'est pas une expression anaphorique de *il*, puisqu'il renvoie bien au site exophorique pour trouver le référent, de même que *il* est employé situationnellement et marque ainsi une référence à un référent déjà saillant. Les deux marqueurs fonctionnent ainsi en emploi exophorique. Et *celui-là* s'applique en conséquence à un référent déjà connu par la situation. À quoi sert alors la saisie déictique qu'il effectue? Nous suggérerons<sup>25</sup> qu'elle permet d'identifier le référent en dehors de l'action ou de la propriété qui le rend manifeste tout en marquant qu'il s'agit d'un référent déjà connu. Il s'agit en somme d'une identification autonome, nouvelle, qui correspond d'ailleurs au détachement de la construction elle-même. La classe des *lui* répond ici à celle des humains, ce qui fait que le modèle de fonctionnement de *celui-là* rejoint celui de (74) et (75).

## Conclusion

L'incomplétude de l'analyse de la dernière situation indique suffisamment qu'il ne s'agit pas pour nous de conclure. Il reste en effet de nombreux points en suspens et des hypothèses et suggestions qu'il convient de vérifier par une étude plus systématique et des données plus nombreuses. La prise en compte, d'une part, des autres formes en *celui*, et, d'autre part, de la valeur exacte de l'opposition *-ci/-là*, est susceptible de remettre en cause telle ou telle de nos affirmations.

24. *Celui-ci* ne semble pas pouvoir fonctionner exactement de cette façon.

25. La complexité remarquable des exemples du type de 93) nécessiterait un examen plus attentif qui tiendrait compte de la spécificité référentielle de la dislocation ordinaire droite (Lambrecht, 1987 et Fradin, 1988)

Il nous semble néanmoins avoir atteint les principaux objectifs que nous nous sommes fixés. Il ressort de notre analyse que *celui-ci-là* ne peut être défini uniquement en termes d'anaphorique nominal, mais fonctionne selon deux modèles référentiels dont l'origine se trouve dans son statut de marqueur hybride, à la fois **anaphorique** et **déictique**. Porteur d'information déjà donnée, par l'intermédiaire de *lui*, et vecteur de saillance nouvelle par la procédure de saisie démonstrative, *celui-ci-là* constitue une expression référentielle originale qui amène du nouveau en s'appuyant sur la saillance préalable d'une classe de référents déjà nommés. Ce statut mixte explique le double fonctionnement référentiel auquel il donne lieu, selon que le référent fixé est nouveau ou non, humain ou non humain, etc., et ouvre ainsi la voie à une approche contrastive avec les marqueurs concurrents qui permet de mieux comprendre comment s'établit la cohérence textuelle.

*Georges Kleiber*  
*Université des Sciences humaines de Strasbourg*

## Références

- BARDOVI-HARLIG, K. (1983) «Pronouns: When Given and New coincide» dans *Papers from the 19th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, pp.14-26.
- BOSCH, P. (1983) *Agreement and Anaphora: A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*, Academic Press, London.
- BOSCH, P. (1987a) «Representation and Accessibility of Discourse Referents» *Lilog - Report 24*, Stuttgart.
- BOSCH, P. (1987b) «Pronouns under Control?, A Reply to Liliane Tasmowski and Paul Verluoyten» dans *Journal of Semantics*, vol.5, pp. 65-78.
- CORBLIN, F. (1985) *Anaphore et interprétation des segments nominaux*, Thèse d'État, Université de Paris VII.
- CORBLIN, F. (1987a) *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Paris.
- CORBLIN, F. (1987b) *Ceci et cela comme formes à contenu indistinct*, dans *Langue française*, vol.75, pp.75-93.
- CORBLIN, F. (1990a) «Typologie des reprises linguistiques: l'anaphore nominale» dans M. Charolles et S. Fisher (éds), *Le Discours*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, pp. 227-242.
- CORBLIN, F. (1990b) «Les groupes nominaux sans Nom du français» dans G. Kleiber et J.E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris, pp. 63-80.
- CORNISH, F. (1987) «Anaphoric Pronouns: under linguistic Control or Signalling Particular Discourse Representations» dans *Journal of Semantics*, vol.5, pp. 233-260.
- CORNISH, F. (1990) «Anaphore pragmatique, référence, et modèles du discours» dans G. Kleiber et J.E. Tyvaert (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris, pp. 81-96.
- DE MULDER, W. (1990) «Anaphore définie versus anaphore démonstrative: un problème sémantique?» dans G. Kleiber et J.E. Tyvaert (éds), *Klincksieck*, Paris, pp. 143-158.
- EHLICH, K. (1983) «Deixis und Anapher» dans G. Rauh (ed.), *Essays on Deixis*, G. Narr, Tübingen, pp. 79-97.
- FILLMORE, C.J. (1972) «Ansätze zur einer Theorie der Deixis» dans F. Kiefer (hrsgb.) *Semantik und generative Grammatik*, t.1, pp. 147-174.

- FRADIN, B. (1988) «Approche des constructions à détachement: la reprise interne» dans *Langue française*, vol.78, pp. 26-56.
- GROSS, M. (1968) *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris.
- HIRSCHBÜHLER, P. et M. Labelle (1990) «Celui comme noyau de syntagme nominal» dans *Travaux de linguistique* no20.
- KLEIBER, G. (1984) «Sur la sémantique des descriptions démonstratives» dans *Linguisticae Investigationes*, VIII:1, pp. 63-85.
- KLEIBER, G. (1989a) *Reprise(s). Travaux sur les processus référentiels anaphoriques*, Publication du Groupe Anaphore et deixis, no1, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg.
- KLEIBER, G. (1989b) *Les démonstratifs de près et de loin*, Publication du Groupe Anaphore et deixis, no2, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg.
- KLEIBER, G. (1989c) «Référence, texte et embrayeurs» dans *Semen*, vol.4, pp.13-50.
- KLEIBER, G. (1990) «Quand il n'a pas d'antécédent» dans *Langages*, vol.97, pp.24-50.
- KLEIBER, G. (à paraître a) «Référence pronominale: comment analyser le pronom il?» dans les Actes du Colloque Indexicalisation et représentation, Bâle (22-23 novembre 1989).
- KLEIBER, G. (à paraître b) «Y a-t-il un il ostensif?» dans les Actes du XIXe Congrès International de linguistique et de philologie romanes, St Jacques de Compostelle (4-9 septembre 1989).
- KLEIBER, G. (à paraître c) «Anaphore -deixis: où en sommes-nous?» Prépublication pour le Colloque La deixis, Paris III (8-9juin 1990).
- KLEIBER, G. et H. Lazzaro (1987) «Qu'est-ce qu'un SN générique ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres» dans G. Kleiber (éd.), *Rencontre(s) avec la généralité*, Klincksieck, Paris, pp. 73-111.
- LAMBRECHT, K. (1987) «On the Status of SVO Sentences in French Discourse» dans R.S.Tomlin (éd.), *Coherence and Grounding in Discourse*, John Benjamins, Amsterdam, pp. 217-261.
- LASNIK, H. (1976) «Remarks on Coreference» dans *Linguistic Analysis*, vol.2, no1, pp. 1-22.
- LYONS, J. (1980) *Sémantique linguistique*, Larousse, Paris.
- MAILLARD, M. (1974) «Essai de typologie des substituts diaphoriques» dans *Langue française*, vol.21, pp. 55-71.

- MAILLARD, M. (1989) *Comment ça fonctionne*, Thèse d'État, Université de Paris X.
- MAINGUENEAU, D. (1986) *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris.
- MILNER, J-C. (1978) *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*, Seuil, Paris.
- PIERRARD, M. (1988a) *La relative sans antécédent en français moderne*, Peeters, Louvain.
- PIERRARD, M. (1988b) «Un déterminant propositionnel en français moderne? Remarques sur le fonctionnement des morphèmes *celui* et *ce* suivis d'une relative» dans *Le français moderne*, LVI, pp. 84-89.
- PIERRARD, M. (1989a) «Prenez votre bonheur en patience, de peur que celui qui est à venir ne vous consume tout à fait»: à propos de l'emploi référentiel de *celui* indicateur, à paraître dans *Revue de linguistique romane*.
- PIERRARD, M. (1989b) «Que celui qui n'a jamais péché ainsi me jette la première pierre»: emploi générique ou spécifique des relatives nominalisées introduites par *celui*, dans *Travaux de linguistique*, vol.19, pp. 187-211.
- PIERRARD, M. (à paraître) «Observations sur le statut syntaxique et sémantique de *celui* + relative» dans *Travaux de linguistique*.
- REBOUL, A. (1989) «Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et /ou pragmatique» dans *Cahiers de linguistique française*, vol.10, pp. 77-100.
- REICHLER-BÉGUELIN, M-J. (1988a) «Anaphore, cataphore et mémoire discursive» dans *Pratiques*, vol.57, pp. 15-43.
- REICHLER-BÉGUELIN, M-J. (1988b) «Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite» dans G. Schoeni, J-P. Bronckart et P. Perrenoud (éds), *La langue française est-elle gouvernable?*, Delachaux-Niestlé, Neuchâtel, pp. 185-216.
- REICHLER-BÉGUELIN, M-J. (1989) «Anaphores, connecteurs et processus inférentiels» dans C. Rubattel (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Peter Lang, Berne, pp. 303-336.
- SPERBER D. et D. Wilson (1986) *Relevance, communication and cognition*, Basil Blackwell, Oxford.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. (1989) «Les démonstratifs roumains en contexte» à paraître dans les *Actes du XIXe Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, St Jacques de Compostelle (4-9 septembre 1989).
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. (à paraître) «Les pronoms démonstratifs français et roumains» dans *Hommage à I.Jordan*.

- TASMOWSKI-DE RYCK, L. et S.P. Verluyten (1982) «Linguistic Control of Pronouns» dans *Journal of Semantics*, vol.1, pp. 323-346.
- TASMOWSKI-DE RYCK, L. et S.P. Verluyten (1985) «Control Mechanisms of Anaphora» dans *Journal of Semantics*, vol.4, pp. 341-370.
- VELAND, R. (1990) «Structure fonctionnelle et interprétation lexicale du syntagme en *celui.*» À propos d'un article de Michel Pierrard, dans *Travaux de linguistique*, n° 20, pp. 123-134.
- WIEDERSPIEL, B. (1989) «Sur l'anaphore: du modèle 'standard' au modèle 'mémoriel'», dans *Travaux de linguistique et de philologie*, XXVII, pp. 95-113.
- WEISE, B. (1983) «Anaphora by Pronouns», dans *Linguistics*, vol. 21, pp. 373-417.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1986) *Relations anaphoriques en français. Esquisse d'une grammaire raisonnée de la réflexivité et de l'ellipse structurale*, Thèse d'État, Université de Paris VIII,